L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Troisième année - N°94 - Vendredi 22 mars 1991 - ISSN 0995-0583 - Prix 6 F

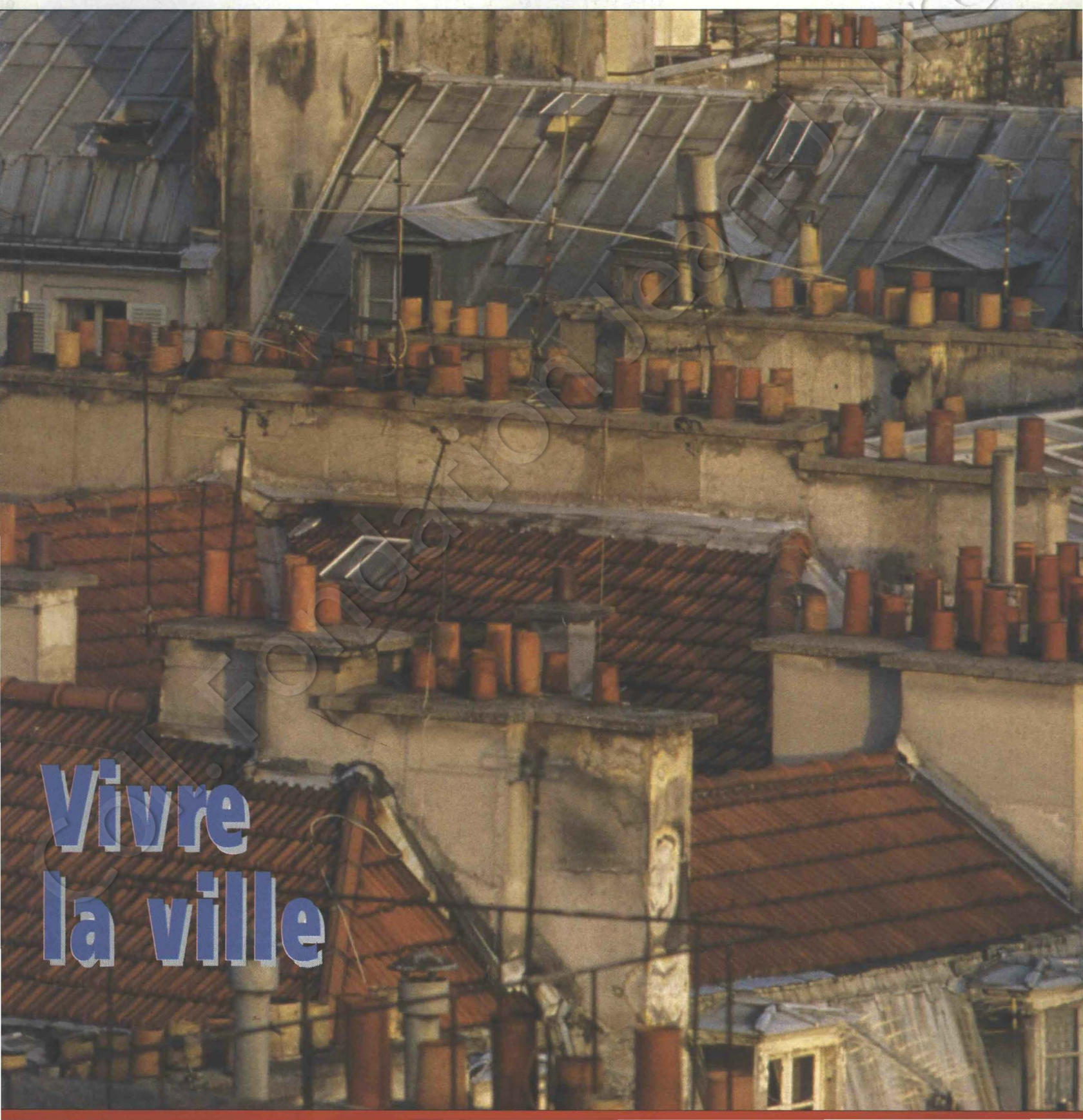

Vivre la ville

VOTRE COURRIER

La Réunion vient de vivre des heures sombres. Les émeutes de Saint-Denis traduisent un mécontentement profond sur fond de malaise social.
Si l'on considère que l'île détient le record national du nombre des personnes assujetties à l'impôt sur la fortune, on pourrait penser que ses habitants sont riches. Or, il n'en est rien. Car, parallèlement à cette situation, le nombre des chômeurs et des assistés est exceptionnel.
En 1990, il y avait plus de 30% des chômeurs et 40.000 familles bénéficiant du RMI. En outre, le SMIC réunionnais n'atteint que 80% du SMIC métropolitain ; ce qui donne le tableau suivant.
Un père de famille de trois enfants qui travaillerait au SMIC gagnerait 4.300 F par mois allocations familiales comprises, alors qu'avec le RMI, dans les mêmes conditions, il toucherait 4.220 F. Pourquoi donc serait-il tenté de travailler ?
A côté de cela, fonctionnaires et agents des services publics, qu'ils soient "locaux" ou "métropolitains" bénéficient d'avantages considérables (primes, indemnités de vie chère, réductions d'impôt) qui représentent un complément de salaire de l'ordre de 80% par rapport à la métropole. Ces avantages, qui pouvaient paraître justifiés à l'époque coloniale, sont actuellement trop importants et arbitraires. Choqués par l'ampleur des inégalités, les manifestants de février se sont laissés manipuler, et n'ont pas résisté au chant des sirènes.
Devant cette situation, une réforme progressive avec des objectifs déterminés à terme, doit être mise en œuvre.
Au plan social, pour effacer ces injustices criantes si nous voulons que l'égalité sociale soit en place avant la fin du mandat du président Mitterrand.
Au plan industriel et commercial pour encourager l'esprit d'entreprise des Réunionnais, pour qu'ils soient le fer de lance de la France dans l'océan Indien.
Roland Dufour - Bagneux (92).

■

A propos de Jaurès : guerre et paix. "Vendredi" (N° 93 - p. 41). Il faut s'en tenir à Jaurès. Deux citations suffisent.
1) Dans "L'Armée nouvelle", il précise que la grève générale doit être le moyen d'obliger les gouvernements à renoncer aux armes et à les contraindre à soumettre les différends à l'arbitrage de la Cour de La Haye, tout gouvernement qui s'y refuserait devant être déclaré "ennemi public de la patrie et de l'humanité" et être convaincu de "félonie".
2) Dans "L'Humanité" du 18 juillet 1914, sous le titre "Les furieux", répondant à une virulente attaque du "Temps", Jaurès écrit : "Quoi qu'en disent nos adversaires, il n'y a aucune contradiction à faire l'effort maximum pour assurer la paix et, si la guerre a éclaté malgré nous, à faire l'effort maximum pour assurer, dans l'horrible tourmente, l'indépendance et l'intégrité de la nation."
Trois conclusions.
1) Jaurès n'a pas prêché l'insurrection, la désertion, la crosse en l'air. Ni la soumission.
2) Dans l'affaire du Golfe, on a eu plus que n'avait imaginé Jaurès. Non pas un gouvernement qui refuse l'arbitrage, mais qui récuse le tribunal international, la condamnation prononcée par la presque totalité des nations. C'est l'exemple parfait sur lequel il n'aurait dû y avoir aucune voix discordante, au moins chez les socialistes. Jaurès, devant le droit international bafoué, aurait été un va-t-en guerre.
3) Parler de guerre en ce qui concerne le Golfe est impropre. C'est une opération de police internationale. Le vocabulaire est en retard d'une paix. Ainsi que les "pacifistes", du moins ceux qui sont de bonne foi et pèchent par ignorance... mais ça se soigne.
Jean Piat - Paris (75017).

■

Les féministes et les médias. Enfin, dans nos médias, des dossiers sur les femmes ! Mais regardons-y de plus près. Le prétexte affiché est un anniversaire ! On parle de "combat", mais sans en évoquer l'histoire. Or, il y a vingt ans, renaissait en France, comme dans tous les pays développés, le mouvement féministe appelé alors MLF. Il n'était pas encore la propriété déposée d'un seul groupe et d'une patronne, mais le mouvement de toutes les femmes en révolte contre leur sort.
Pourquoi cet acharnement à occulter ou dénaturer un mouvement dont on reconnaît qu'il a bouleversé la société dans son entier ? Si le message féministe avait été mieux relayé (les médias en portent la responsabilité), le triomphalisme qui apparaît à travers émissions et articles se ferait plus discret ! Mais ce triomphalisme n'a-t-il pas pour fonction de démobiliser les femmes ?
Certes, les acquis sont importants. Mais les résistances au changement sont si fortes que les mentalités suivent mal : les hommes rechignent à assumer leur part de travail domestique et d'élevage des enfants. Quant aux femmes, elles consentent à un cumul épuisant des tâches, que ce soit par culpabilité ou par nécessité. Le sexisme ambiant, véhiculé par la pub, les médias, les manuels scolaires, ne fait que renforcer ces comportements.
Il faut donc continuer le combat. C'est ce que nous faisons dans une ombre imposée. Chacune sait en effet que, lorsqu'on n'avance plus, la voie est ouverte à toutes les régressions : les commandos anti-IVG qui sévissent aussi en France en sont un exemple.
Notre propos n'est pas d'inverser les rôles ou les pouvoirs, mais de subvertir les valeurs fondées sur l'exclusion, la hiérarchie, la compétition et le culte de l'argent. Le monde du travail, que les femmes pénètrent, est un modèle du genre. Pour nous, il ne s'agit pas seulement de s'y tailler une place, mais de le changer de l'intérieur. Il en va de même pour tous les domaines de la pensée et de l'activité humaine.
De tout cela, il a été peu question pour ce vingtième anniversaire !
Alice Colanis - Paris (75017).

■

Il faut définir l'identité rurale pour déduire vers quelles mutations naturelles les communes rurales vont évoluer et comment les y aider en favorisant leur regroupement, en développant l'intercommunalité.
A elle seule, la France compte plus de la moitié de l'ensemble des communes de la Communauté européenne. Après un tel constat, on conçoit que nos responsables nationaux aient songé aux regroupements de communes afin qu'elles puissent devenir plus compétitives au sein de l'Europe. Plus une commune est peuplée, plus elle a de ressources, plus elle peut se doter de personnel administratif et de services compétents ; plus elle peut développer le secteur social de sa mission.
Le projet de loi, dit "loi Joxe", sur l'administration territoriale de la République prévoit d'œuvrer dans ce sens, ou plutôt, prévoyait.
Dans son chapitre traitant de la "communauté de communes" qui peut soustendre l'intercommunalité volontaire, l'intention est très claire et c'est une bonne avancée à cela près que, en l'état actuel du texte, la gestion administrative, calquée sur les règles de fonctionnement des syndicats de communes (délégués élus au sein de la majorité municipale) paraît peu démocratique à l'égard de la majorité dans les petites communes.
Le chapitre traitant de "la démocratie locale", contient beaucoup d'avancées positives pour certaines communes, mais pour celles de plus de 10.000 habitants seulement, depuis l'intervention de l'Association des maires de France (AMF) qui, comme chacun sait, n'est pas une des institutions les plus progressistes. Ce chapitre prévoyait à l'origine, dans les communes de plus de 3.500 habitants, d'améliorer la circulation de l'information, la transparence en matière budgétaire (art. 8), la consultation des documents budgétaires annexés obligatoirement (art. 10) et des délibérations à caractère réglementaire, l'élaboration d'un règlement intérieur (art. 25), la possibilité de poser des questions orales (art. 26). Il prévoyait, pour uniquement les communes de plus de 3.500 habitants car, au-dessous, les citoyens sont des "demeurés", probablement. Pire, maintenant, ce chapitre ne concerne plus que les communes de plus de 10.000 habitants, depuis que l'Union des maires a levé le petit doigt. Pour l'Oise, ces articles de la nouvelle loi, si elle est votée telle quelle, ne concerneraient que 10 communes. Est-ce bien raisonnable ? Que doivent en penser les élus ruraux pour qui se sont tenus des états généraux à Avignon ? Souhaitons que des cahiers de doléances soient déposés nombreux et qu'ils soient pris en considération afin d'éviter une nouvelle jacquerie.
Quand osera-t-on faire en sorte que, pour le scrutin des municipales, l'électeur rural soit l'égal de celui d'une commune de plus de 3.500 habitants ? A quand le texte de loi instituant le même mode de scrutin partout en France "une et indivisible" ? C'est-à-dire l'application de la loi de 1982 sans aucun seuil (scrutin de liste avec dose de proportionnelle pour constitution de majorité stable). Tout le monde semble satisfait de ce mode de scrutin actuellement appliqué dans les communes de plus de 3.500 habitants. Il ne peut être que bénéfique pour le PS et pour la démocratie, car il conduit à l'émergence de minorités constructives.
Olivier Deuil - Thiers (60).

■

La CSG, présentée comme une mesure sociale, frappe de plein fouet les retraités et notamment les cadres retraités. Le pouvoir d'achat diminue depuis 1982 (selon l'INSEE) et le gouvernement ne trouve rien de mieux que de s'attaquer aux retraités en amputant davantage leur pouvoir d'achat.
Est-ce bien raisonnable, à un an ou deux d'élections politiques ? Le RPR a promis la suspendre de la CSG dans sa forme actuelle.
Je pense que le ministre de la Santé serait bien inspiré de revoir la question avant qu'il ne soit trop tard.
Pensez à la poll tax en Angleterrre et ses effets dévastateurs sur l'électorat. Il ne suffit pas de gagner une guerre pour gagner des élections ensuite ! Les "Cassandres" sont toujours mal vus, mais en fidèle disciple de PMF, il faut parfois avoir le courage de tirer la sonnette d'alarme.
Jacques Dop - Châtillon-Coligny (45).

■

Enfin, les retraités respirent ; l'impôt nouveau est arrivé avec les derniers bulletins de pension. Très bien présentée, cette contribution ! Un impôt juste : à revenu égal, contribution égale, se traduisant par un gain pour 83% des salariés. Des retraités, on en parle peu. On nous dit que 45% d'entre eux seraient exonérés, ce qui veut dire que 55% payeraient.
Effectivement, un couple de salariés gagnant trois fois le SMIC voit son revenu disponible s'accroître ; un couple de retraités avec pensions au niveau du SMIC, voit son revenu diminuer. Drôle de justice sociale ! En attendant, les retraités payant la CSG financent une seconde fois leur retraite.
En définitive, cette contribution, combattue par la majorité des syndicats, des mutuelles, bâclée et votée péniblement, aurait été mieux perçue par les retraités si elle avait été mieux expliquée, car beaucoup n'y ont rien compris jusqu'à la réception des bulletins de pension.
Cette mesure injuste envers les retraités, que la droite n'aurait peut-être pas osé mener à son terme, sera péniblement ressentie par une bonne partie d'entre eux, qui ont contribué, par leur vote, à la mise en place d'un gouvernement de gauche.
Pierre Dartiguelongue - Mont-de-Marsan (40).

■

J'ai 80 ans, et mon épouse 73, qui est actuellement hospitalisée, presque grabataire. Hier, on nous annonce, à mes enfants et à moi, que nous devrions envisager, à sa proche sortie de l'hôpital, de la reprendre à la maison ou de la placer dans une maison spécialisée. Ne voulant pas qu'elle finisse ses jours dans un mouroir ou dans un établissement éloigné de Paris, je m'étais déjà renseigné sur les prix. A l'hôpital Broca, par exemple, on demande 10.500 F par mois. Où prendrais-je l'argent ? Nous nous sommes privés toute notre vie pour avoir un petit appartement, un peu d'économies pour s'offrir quelques plaisirs. Après 38 ans de travail dans une administration, je touche 5.819 F par mois, mon épouse moins. J'ai payé, l'an dernier, 13.478 F d'impôts, revenus, taxes foncières, taxes d'habitation. Avec les milliards que cette horrible guerre du Golfe va coûter, on aurait pu rééquilibrer la Sécurité sociale, moderniser les hôpitaux, recruter du personnel.
R. Farnault - Paris (75011).

■

Comment voulez-vous que je prenne un abonnement à votre journal, alors que ma pension mensuelle vient d'être amputée de 120 F à cause de la fameuse CSG "inventée" par un gouvernement socialiste ? Même le supplément versé pour avoir élevé quatre enfants est taxé à 1,1%. C'est une honte !
R. Boisdron - Bourges (18).

■

Vendredi

10, rue de Solferino
75333 Paris cedex 07
Télex : 200 174
Télécopie : 45.51.47.03
Service abonnés : 45.56.78.57
Téléphone :
pour joindre directement votre correspondant, il suffit de composer 45.56...(précédé du 16-1 si vous appelez de province) suivi des 4 chiffres qui figurent entre parenthèses à la suite de chaque nom

DIRECTION
Directeur de la publication :
Bernard Roman (78.48)
Comité de direction :
Jean-Pierre Becquet, Jean-Marcel Bichat, Pierre Brana, Philippe Dorthe, Pierre Guidoni, Gérard Le Gall, Gérard Lindeperg, Arnaud Massip, Pierre Moscovici, François Rebsamen, Bernard Roman, Françoise Seligmann, Daniel Vaillant.

REDACTION
Rédactrice en chef :
Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction :
Jacques Garat (78.58)
Secrétaire gal de la rédaction :
Jacques Goubin (78.82)

Politique : J.-Pierre Bédéï (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Idées : Bernard Chaouat (79.01)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
Régions : Maryline Trassard (78.71)
International : Ghislaine Toutain (78.55)
Secrétaires de rédaction :
Vanda Gervasio (78.61)
Taoufik Khatib (adjoint) (78.54)
Maquette : Flavienne Allar (78.79)
Photo : Pascal Lebrun (78.53)
Secrétariat : N (77.92)

ADMINISTRATION, GESTION
Madeleine Darbel (78.44)
Annick Jacquet (77.96)

ABONNEMENTS ET SERVICE LECTEURS
Marie-Reine Jost (78.57)

PUBLICITE
Pyramid Conseil - (16.1) 43.70.86.80

FABRICATION
Photogravure, montage :
Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers / Bottin-direct - Paris

N° Commission Paritaire : 10.889

"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2000

Crédits Photo :
Bernard Descamps / VU (Couv.) ; P. Le Segretain / Sygma (p. 3) ; D. Despotovic / Sygma (pp. 3 et 8) ; Aslan / Sipa-Press (p. 6) ; Abdellak Senna / AFP (p. 7) ; Mario Fourmy / REA (p. 11) ; J.-P. Tupin (p. 13) ; D.R. (pp. 16, 19 et 20) ; Pascal Alix / Sipa-Press (p. 20) ; FR3 (p. 21) ; autres P.L.

Ce numéro a été tiré à 248.000 ex.

CETTE SEMAINE

2 *Courrier*

POLITIQUE

4 • *Rentrée parlementaire*
• *Les fabiusiens en toute sérénité*
5 •
• *Pierre Mauroy*

INTERNATIONAL

6 • *Du cessez-le-feu à la paix*
• *Les travaillistes israéliens et la paix*
7 • *Algérie : Aït Ahmed*
• *Gorbatchev et le référendum*
8 *En Yougoslavie*

ECONOMIQUE ET SOCIAL

9 *La politique industrielle de la France*

11 à 13 DOSSIER
Politique de la ville
11 *Changer la vie en changeant la ville*
12 *Mantes ou Saint-Germain*
13 *Besançon : une politique novatrice*



▲ *Au Parlement, retour au débat (p. 4).*



▲ *Référendum en URSS (p. 7).*

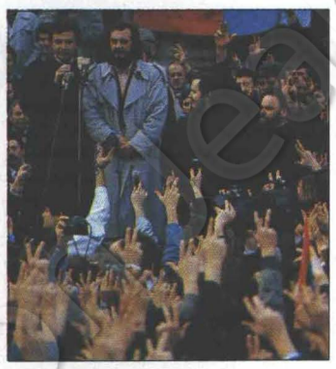

▲ *En Yougoslavie (p. 8).*



▲ *"To pin" : épingler (p.15).*

SOCIETE

14 • *Le blues des matons*
• *Perversité de la mixité*
15 *Les pin's*

REGIONS

17 *La seconde étape de la décentralisation*

VIE PRATIQUE

18 *Fichiers bancaires*

CROQUIS

19 • *Claude Estier*
• *Virgil Tanase*
• *Le dessin de la semaine*

CULTURE

20 • *Dix ans de prix unique du livre*
• *Film : "End of the night"*
• *Télévision*
21 • *Sergio Bello : un peintre en colère*
• *Ça va fort pour MCB*
• *Revue des revues*
22 • *Post-scriptum*
• *Agenda spectacles*

INVITE

23 *Pierre Etaix*

Pour la région Ile-de-France, encart numéroté I à IV, entre les pages 12 et 13.

■ AGENDA ■

• **36.14 code PS.** Les conséquences de la guerre du Golfe : le 26, de 18 à 20h, avec Michel Vauzelle, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

• Colloque : **"Quelle politique industrielle pour la France ?",** le 27, à 20h avec Gérard Collomb et Michel Debout. 28 bis rue Saint-Dominique 75007 Paris. ☎ 45.56.78.07.

• **"Organiser la formation politique".** Stage destiné aux secrétaires fédéraux, les 6 et 7 avril. VVF, 91410 Dourdan. ☎ 40.41.08.48.

• Rencontre : **"La culture dans toutes ses régions"**, le 13 avril à 9h30, Palais des sports, rue P.-V. Radot, Créteil . ☎ 45.56.78.23.

• Colloque : **" La justice et l'Etat, indépendance, responsabilité et liberté du juge"**, organisé par la Fondation Jean-Jaurès, le 13 avril, 28 bis rue Saint-Dominique 75007 Paris. Se présenter muni d'un exemplaire de "Vendredi". ☎ 45.56.78.46.

• **"L'action culturelle et l'enfance",** avec François Geindre et Alain Calmat, le 2 mai à la Maison de la Culture de Bourges, dans le cadre du festival. ☎ 45.56.78.23.

Les nababs

Confortablement installés sous les lambris dorés de l'hôtel de ville, qu'ils faisaient "riche" nos leaders de l'opposition : Chirac, Pasqua, Santini, Fourcade et consort !
Mais voilà que Delebarre se préparait à puiser dans leur cassette, à eux qui n'ont comme toute religion que l'accumulation.
Que les socialistes se débrouillent avec leurs Rmistes !
A l'UDF et au RPR, on a d'autres ratios de gestion. Ce qui importe, c'est de spéculer, de bétonner, de rentabiliser.
Alors, les socialistes... avec leur idée de justice, de solidarité avec les communes pauvres... On s'en fout, on n'y habite pas !

J.R.

Document Fondation Jean-Jaurès



au Parlement, la fin du consensus

Le début de la session extraordinaire a été sans surprise. Le consensus de la classe politique s'est limité à la crise du Golfe. En politique intérieure, l'opposition a relancé la polémique.

Il fallait s'en douter : le débat qui, mardi, au Parlement, a sanctionné la fin des hostilités dans la Golfe a été à l'image des précédents, c'est-à-dire relativement consensuel. Seul, le PC a continué à s'opposer à la politique du gouvernement et à déplorer que la France ait participé à la guerre. "Le droit international n'exigeait pas de tels massacres, a déclaré André Lajoinie. La guerre n'était pas inévitable, elle n'était pas juste non plus." De son côté, la droite, conformément à l'attitude qu'elle a adoptée jusqu'à présent n'a pas émis de critique sur la politique du gouvernement dans l'affaire du Golfe.
L'après-guerre et le rôle des Etats-Unis n'a pas fait l'objet de grandes divergences. "Ce rôle est actuellement très positif et nous en sommes les partenaires actifs, a affirmé Michel Rocard. En outre, sachant qu'il n'est de paix durable que dans la justice, conclue entre les adversaires eux-mêmes, qu'importe qui est le plus efficace à y contribuer, pourvu qu'elle se fasse."
En écho, Pierre Méhaignerie a constaté : "Peu nous importe le cheminement que prendra le processus de paix. Nous n'abandonnons pas l'idée d'une conférence internationale mais nous n'avons aucune raison de nous opposer à la méthode aujourd'hui mise en œuvre par les Etats-Unis."
Quant à François Léotard, il s'est réjoui de voir que "lorsque le monde est en crise, la paix menacée, nos intérêts mis en cause, la France retrouve ses alliés naturels." Et Pierre Mauroy a ajouté : "Quand nous sommes en désaccord avec les Etats-Unis, nous n'hésitons pas à le dire haut et fort. En revanche, pourquoi faudrait-il, quand nous partageons avec eux les risques d'un combat qui est juste, taire notre amitié pour une nation qui, à des moments tragiques de notre histoire, a su défendre avec nous la liberté et la démocratie."
Mais ce consensus ne concerne que la guerre du Golfe. L'opposition a repris ses attaques contre la politique étrangère menée par les socialistes depuis dix ans, les moyens accordés à la défense nationale. Bref, elle a annoncé qu'elle était prête à se manifester vigoureusement sur les dossiers de politique intérieure qui vont animer les prochains débats parlementaires.
Le premier affrontement devait avoir lieu, dès mercredi, à propos de la réforme de la dotation globale de fonctionnement qui vise à équilibrer les ressources des communes. Georges Marchais a indiqué que les communistes étaient "en discussion", alors que Philippe Vasseur (PR) voulait déposer des amendements pour "une plus grande justice" dans les zones rurales. En réalité, ce projet de loi embarrasse la droite comme le PC car, moralement, il est difficile de contester son principe et son opportunité compte tenu des difficultés que connaît la ville actuellement. Le gouvernement trouvera-t-il une majorité franche ou devra-t-il avoir recours au vote bloqué ? Autant poser une autre question : la politique politicienne reprendra-t-elle ses droits ou bien l'intérêt général prévaudra-t-il ? Réponse dans les prochains jours.

Jean-Pierre Bedeï

les fabiusiens en toute sérénité

Studieux et conviviaux, les fabiusiens ont tenu leur université de printemps, à Grand-Quevilly.

Au centre de leurs préoccupations : "les nouveaux rapports de force mondiaux, la politique méditerranéenne de la France, la défense, la construction européenne, la société française face à la crise du Golfe." Ouverts à des personnalités extérieures, ces débats ont permis d'affiner les analyses et de formuler des propositions sur des sujets à propos desquels la gauche a besoin de renouveler sa pensée. "Nous faisons profiter le PS des documents que nous établissons, affirme Laurent Fabius. Notre travail est complémentaire de celui du Parti."
Le président de l'Assemblée nationale a conclu ces travaux en insistant notamment sur la question de la vente d'armes : "C'est un peu comme la drogue : il faut aider les acheteurs à se désintoxiquer. Mais il faut aussi décourager les "dealers". Or, les "dealers", c'est nous, plus quelques autres." Pour contrôler les ventes d'armes, il a proposé un plan en quatre volets : des conférences de sécurité et de coopération régionales dans les zones de tension pour réduire l'instabilité et, donc, la demande d'armes ; des accords d'autolimitation, dans des tours de table réunissant vendeurs et acheteurs sur le modèle de ce qui s'est fait pour l'armement chimique ; une instance permanente de coordination des exportateurs, auprès de l'ONU ; enfin, à l'échelon européen, une restructuration concertée du secteur de l'armement.
Au sortir de la guerre du Golfe, les fabiusiens se placent plus que jamais sous la bannière de François Mitterrand... même si, dans leurs rangs, quelques voix dissonantes se sont fait entendre. A l'évocation du cas de Claude Cheysson, ils rétorquent : "Cheysson s'est tu pendant toute la durée du conflit pour n'exprimer ses critiques qu'à l'issue de la guerre." Enfin, ils voient en Julien Dray et en Jean-Luc Mélenchon davantage des "alliés" que des membres à part entière du courant du président de l'Assemblée nationale.
Pour le reste, les fabiusiens jouent sur le registre de la "force tranquille", avec le sentiment que le temps travaille pour eux...

J.-P.B.

la crise de Socialisme et République

Une fracture s'est créée au sein de Socialisme et République. Un débat s'est instauré au sein du courant. Il sera tranché au mois de juin. D'ici là, la diversité des opinions s'exprimera.

"La question de savoir si Socialisme et République entend œuvrer ou non à l'intérieur du Parti socialiste ne se pose pas. Nous entendons tous rester au sein du PS." A l'issue de la réunion qu'ils venaient tenir autour de Jean-Pierre Chevènement, mardi à midi, c'était bien le seul point qui faisait l'unanimité chez les responsables et les parlementaires de Socialisme et République. Car, pour le reste, la fracture apparaît totale entre une partie du courant emmenée par Jean-Pierre Chevènement, Max Gallo, Didier Motchane, Roland Carraz, Jean-Yves Autexier qui souhaitent s'installer dans la minorité du Parti, et ceux qui, à l'instar de Michel Charzat, Jean-Paul Planchou, Jean Gatel, Ghislaine Toutain, Marius Masse, Nicole Bricq, Jean-Marie Bockel, représentent une palette de nuances mais préfèrent continuer à demeurer à la direction du Parti, dans le cadre de la synthèse de Rennes. Même si Georges Sarre et Pierre Guidoni s'efforcent de "recoller les morceaux", l'heure n'est plus à l'esquive. "C'est la mise en œuvre de la ligne politique de notre courant qui est en cause", reconnaît-on à la direction de Socialisme et République.

Pourtant, à l'issue de la réunion du conseil politique du courant du 10 mars, un proche de l'ancien ministre de la Défense déclarait : "La crise est surmontée". Mais, le 13, Pierre Guidoni et Michel Charzat votaient, avec l'ensemble du bureau exécutif, le texte visant à préparer la convention du PS, les 6 et 7 avril. Le lendemain, ils étaient désavoués par la direction du courant. Dans la journée, les opposants à la sensibilité de Jean-Pierre Chevènement apportaient leur soutien à Guidoni et Charzat.

Ce nouveau rebondissement prouvait que la réunion du 10 mars n'avait rien réglé. Celle qui s'est tenue mardi dernier ne semble guère avoir éclairci la situation. "La discussion a été longue, mais il n'en n'est pas sorti grand chose de neuf", affirmait Jean-Marie Bockel.

En fait, Jean-Pierre Chevènement, afin de gagner du temps, a fixé une échéance : les assises de Socialisme et République, au mois de juin, au cours desquelles le vaste débat public qui s'ouvrira d'ici là sera tranché par les militants du courant. Ce débat portera sur le nouvel ordre mondial après la guerre du Golfe, la politique de la France à l'égard des Etats-Unis et en Méditerranée, la Grande Europe, la politique économique et industrielle de la France, l'état de la démocratie en France et au PS. En attendant, chaque membre de Socialisme et République s'exprimera selon ses convictions, notamment lors de la convention nationale. Bref, les semaines qui viennent risquent d'être animées par une bruyante cacophonie. Les opposants à Chevènement ont déjà décidé d'organiser leur expression. Mercredi, ils ont tenu une conférence de presse ; ils ont annoncé qu'ils acceptaient de participer au débat lancé par les responsables de Socialisme et République, mais ils ont aussi réaffirmé leur intention de continuer à travailler avec la direction du PS, notamment dans le cadre de la préparation du Projet qu'anime Michel Charzat. Mais certains s'interrogent déjà : la profonde dichotomie qui s'est instaurée au sein du courant est-elle viable jusqu'en juin ?

J.-P.B.

Le PS en Guyane

Le Parti socialiste compte une fédération de plus, celle de Guyane. Une délégation du bureau exécutif composée de Daniel Vaillant, secrétaire national aux Fédérations ; Michel Françaix, délégué national aux DOM-TOM ; Michel Sapin, et Jérôme Cambert, délégué général aux Fédérations, a participé aux travaux du congrès constitutif à Cayenne, les 2 et 3 mars.
La direction du PS souhaite beaucoup de réussite à cette fédération qui a élu comme secrétaire fédéral Alain Duju. Aux côtés du Parti socialiste guyanais, notre allié, la fédération socialiste de la Guyane contribuera activement au rassemblement de la gauche et de la majorité présidentielle, en particulier dans la perspective des prochaines élections cantonales, régionales et législatives.

BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN

■ **Guy Allouche et Claude Estier, sénateurs socialistes, ont déposé deux propositions de loi, visant à augmenter le nombre des sénateurs dans certains départements (17 sièges supplémentaires en 9 ans) et à abaisser l'âge d'éligibilité au Sénat (28 ans au lieu de 35).**
Objectif : mettre le Sénat "en adéquation avec la France de l'an 2000, en lui assurant une meilleure représentativité démographique, sociologique et politique."

■ Le Pen a perdu en appel.
Dans l'affaire du "point de détail" qui l'opposait à dix associations, la cour de Versailles a même aggravé les peines de première instance.
Pour avoir contesté l'existence des chambres à gaz nazies, le leader du FN a été condamné à verser 10 F au MRAP et 100.000 F à chacune des neuf autres associations qui le poursuivaient.
De plus, il a été condamné aux dépens.

■ **La guerre est terminée dans le Golfe mais elle reprend entre le RPR et l'UDF.**
E. Balladur voulait réunir autour de lui des députés RPR, UDF et centristes pour travailler sur l'Europe ;
VGE s'est opposé à ce qu'A. Lamassoure et P. Vasseur, y participent.
A droite aussi, l'union est un combat.

■ C'est finalement sous la forme d'un projet de loi que la modification du mode de scrutin pour les régionales aboutira sur le bureau de l'Assemblée nationale, afin d'être voté dès cette session.

Le retour de la politique

La crise, puis la guerre du Golfe, ont permis de montrer l'importance réelle de la politique et la vocation profonde de ses responsables. Alors que la France était engagée militairement dans un conflit pour le respect du droit international, les polémiques se sont tues. L'esprit de responsabilité, en cette épreuve essentielle, l'a emporté.
Aujourd'hui, la guerre est finie et le débat parlementaire sur le Moyen-Orient du 19 mars a, à l'évidence, consacré la fin d'une période. N'ayant jamais fait partie des défenseurs du consensus à tout prix, je considère comme tout à fait légitime que, demain, la majorité et l'opposition affirment leur identité et affichent leurs divergences.
Encore faudrait-il que la droite évite de confondre le recours à la polémique avec le retour de la politique. A entendre les déclarations de messieurs Chirac, de Villiers ou Gaudin, je crains que la droite ne cède à cette tentation.
Pourtant, qu'il s'agisse de la solidarité financière entre les communes, de la loi d'orientation sur la ville, de l'organisation de notre défense, du statut de la Corse ou de l'avenir des retraites, des débats politiques aux conséquences concrètes importantes sont devant nous. Ils doivent conserver la qualité qui constitue le privilège et l'honneur des démocraties.
Plusieurs de ces réformes s'inscrivent dans ce "nouvel élan" que le Premier ministre souhaite imprimer à la politique gouvernementale. Au moment où s'expriment de fortes aspirations au changement et à la lutte contre les inégalités, il est important que notre prochaine convention nationale donne la mesure de la détermination et de l'ambition des socialistes.
J'invite chacune et chacun d'entre vous à contribuer à ce débat.

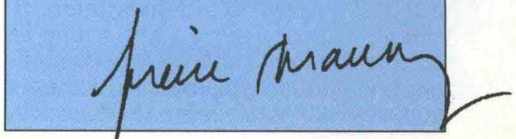

du cessez-le-feu à la paix

La route est longue qui mène à la paix. La complexité des questions à résoudre au Proche et au Moyen-Orient nécessite aujourd'hui de trouver une méthode pour y parvenir qui soit acceptée par tous.

Avant la guerre du Golfe, dans une configuration figée depuis plus de quarante ans, les positions des uns et des autres étaient arrêtées et semblaient ne pas pouvoir se rencontrer, ou difficilement. La guerre a modifié cette situation et, comme le dit Edgar Morin dans un article publié dans "Le Monde" du 19 mars 1991, "la question est de savoir si (elle) a tranché les nœuds gordiens, les a emmêlés davantage ou si elle permet d'en dénouer les plus graves." Il poursuit quelques lignes plus loin : "Aujourd'hui, une chance existe qu'il y ait convergence des efforts pour résoudre la plus virulente des questions, celle qui lie l'indépendance de la Palestine à la sécurité d'Israël."

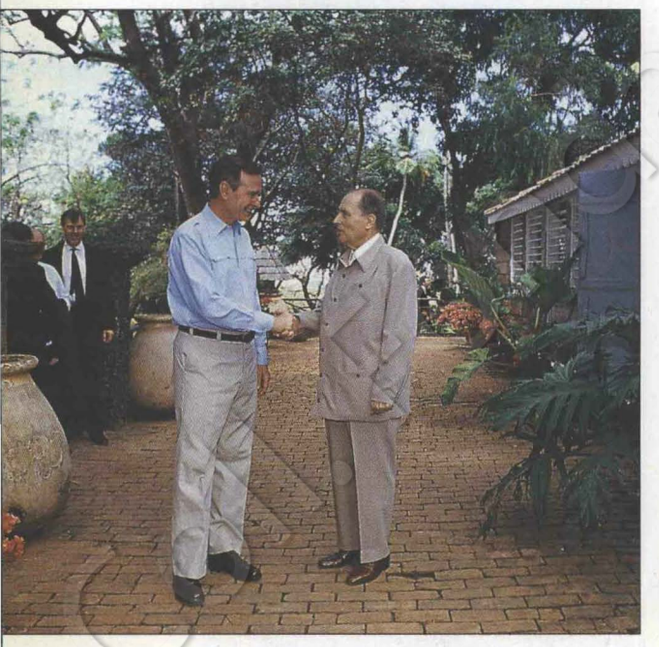

Le sommet de la Martinique du 14 mars illustre bien la volonté d'engager le processus de paix. Au cours de leur entretien, dans l'une des plus belles demeures traditionnelles martiniquaises, au cœur d'une plantation de cannes à sucre, François Mitterrand et George Bush ont confirmé leur compréhension mutuelle, même si l'identité de vue n'est pas totale entre les deux présidents, notamment sur la représentativité de l'OLP ou sur la fondation d'un Etat palestinien.

Mais au stade où l'on en est aujourd'hui de la recherche d'une méthode qui ne s'impose pas encore, la France a assuré ne pas s'opposer aux efforts américains, même si François Mitterrand estime avoir raison quand il propose une ou des conférences internationales. Mais, dit-il, "Quelle que soit la méthode, l'essentiel est que la paix triomphe." Dialogue franc et direct, donc. Mais la France ne renonce pas à faire entendre sa voix et, dans la conférence de presse que les deux chefs d'Etat ont tenue ensemble, le président français l'a clairement affirmé.

Les consultations, rencontres, discussions, prises de position se sont pousuivies tout au long de la semaine : George Bush a rencontré John Major aux Bermudes, James Baker a clos sur une note "optimiste" sa tournée au Proche-Orient et à Moscou. On parle d'une prochaine visite du président américain en Israël.

Pour autant, aucun calendrier de négociation n'est encore fixé, alors que la situation demeure préoccupante en Irak. Plusieurs sources (iraniennes, syriennes, américaines) font état de violents affrontements dans le Nord comme dans le Sud du pays ainsi que des massacres importants de rebelles par la garde républicaine.

Dans son premier discours télévisé depuis sa défaite, Saddam Hussein a menacé les Kurdes d'un "réglement de comptes", alors que le ton monte entre l'Irak et l'Iran dont on ne sait pas le rôle exact dans son appui aux insurgés chiites.

Le cessez-le-feu définitif n'est toujours pas effectif (car assorti de conditions strictes non réalisées) et les troupes américaines se sont redéployées, malgré l'assurance donnée par George Bush de ne pas rouvrir les hostilités contre l'Irak. Comme l'a rappelé Pierre Mauroy au cours du débat de politique internationale à l'Assemblée nationale : "Le cessez-le-feu n'est pas la paix, il nous faut aller maintenant le plus rapidement possible de l'un à l'autre."

Ghislaine Toutain

"POUR LA PAIX, LE TEMPS PRESSE"

Itzhak Shamir, le Premier ministre israélien, vient de prendre la responsabilité de fermer la porte de la paix, qui s'était tout juste entrouverte, en répondant trois fois non aux propositions américaines. Les travaillistes israéliens estiment qu'il rate ainsi un rendez-vous avec l'histoire. Rudica Tanner, responsable des relations avec les pays francophones, se dit convaincue qu'il faut aujourd'hui discuter des territoires pour garantir la paix.

"Vendredi". Yasser Arafat semble accepter le dialogue avec Israël. Le Premier ministre israélien, lui, s'enferme dans son intransigeance...

Rudica Tanner. *Et pourtant, il ne faut pas perdre de temps pour préparer la paix. Il ne faut pas perdre de temps pour ne pas laisser passer le processus de paix. Une occasion pareille ne se réprésentera peut-être plus. Nous, travaillistes israéliens, sommes délibérément favorables à la volonté de discuter de l'occupation des territoires pour garantir notre paix et, dans cette logique, il faut qu'Israël parle avec les Palestiniens. Nous ne sommes pas d'accord avec Shamir là-dessus non plus. Pour la composition de la délégation palestinienne, nous ne suivons pas sa totale intransigeance. C'est aux Palestiniens de décider de leur délégation, ce n'est pas à nous de la leur dicter. Shimon Peres a proposé que cette délégation soit jordano-palestinienne afin de faire jouer au roi Hussein, dont la population est à 60% palestinienne, une responsabilité dans le processus de paix. Itzhak Rabin, lui, serait plutôt favorable à une discussion avec les seuls Palestiniens. Mais il n'y a pas de désaccord de fond. Puisque, ensemble, nous affirmons que, parallèllement, Israël doit prendre contact avec chacun des pays arabes individuellement. Nous ne devons pas attendre pour avancer car rien serait pire que continuer de gérer le statu quo.*

Travaillistes et socialistes peuvent-il tirer profit de l'évolution de l'opinion publique ?

L'opinion publique ne change pas vraiment. Le temps passe et les attentats se multiplient, ce qui renforce les positions extrémistes. Pendant et tout de suite après une guerre, les gens ne raisonnent pas mais réagissent émotivement. Nous sommes très inquiets car, si l'occasion n'est pas saisie, nous n'excluons pas une autre guerre, plus dure, plus meurtrière encore pour nous.

Le rôle des Américains vous a donc semblé positif et vous soutenez cette démarche...

Le passage de James Baker à Jérusalem a permis de faire apparaître des Palestiniens des territoires, des personnalités avec lesquelles le dialogue est possible. Bush propose de venir en Israël en avril. Cela pourrait faire bouger les choses au gouvernement car, si certains ministres restent très extrémistes, d'autres ont des attitudes plus modérées, au Likoud même, comme David Lévy.

Propos recueillis par Lyne Cohen-Solal

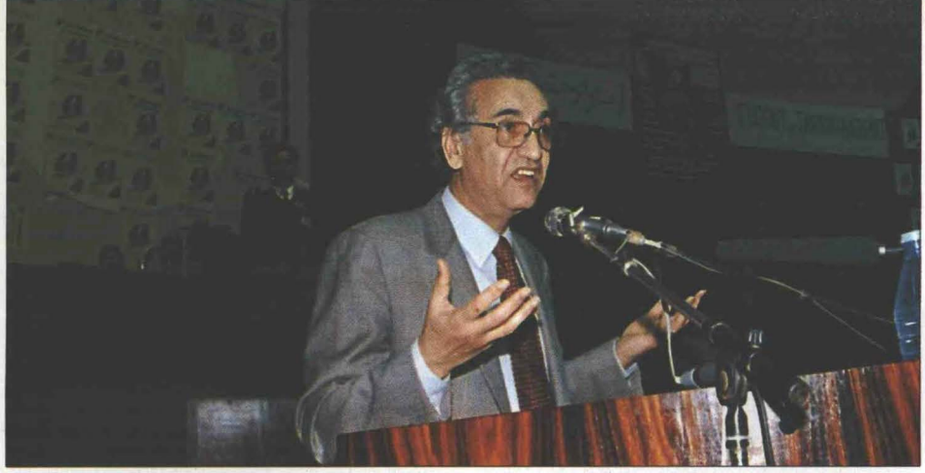

▲ *Alger, 13 mars : Aït Ahmed au congrès du Front des forces socialistes.*

consolider la démocratie en Algérie

Démocratie et droits de l'homme, identité berbère, socialisme humaniste ont été les lignes de force du premier congrès du Front des forces socialistes auquel Pierre Guidoni a assisté.

"Vendredi". Quel était l'objet de ce congrès ?
Pierre Guidoni, secrétaire national aux Relations internationales. Le FFS est à la fois un vieux parti et un parti neuf. En effet, vingt-huit ans de clandestinité ou d'exil ont précédé ce premier congrès. Hocine Aït Ahmed est l'un des chefs historiques de la révolution algérienne. Mais, dès 1963, il a rompu avec un régime qui basculait dans l'autoritarisme policier.
Aujourd'hui, le pluripartisme instauré en Algérie lui permet de réapparaître au grand jour, et le FFS s'est affirmé comme la composante essentielle des forces démocratiques algériennes.
Deux mille six cents délégués représentant environ deux cent mille militants assistaient au congrès, dont une proportion non négligeable -nous sommes en Algérie- de femmes. Il est important de constater que le FFS, qu'on a souvent accusé de régionalisme est effectivement fort en Kabylie (soixante mille adhérents dans la willaya de Tizi-Ouzou) mais organisé dans l'ensemble des willayas du pays qui étaient toutes représentées au congrès. On a même vu un Targui représentant la région de Tamanrasset s'adresser dans sa langue au congrès.

Quelle langue était utilisée ?
Le FFS considère que la nation algérienne doit assumer sans complexe tout son héritage culturel. Chacun s'exprimait donc dans l'une des trois langues : français, arabe ou berbère. Les présidents de séance officiaient dans les trois langues. Bien entendu, alors que se poursuit le débat sur les lois d'arabisation, cette attitude avait valeur de témoignage et de prise de position politique.

Quel était le but de ce congrès ?
Ce congrès a eu un double but. D'abord, un congrès constitutif pour adopter les statuts et élire une direction. Ensuite, prendre position sur les grandes questions qui se posent aujourd'hui à la société algérienne. Le FFS se présente comme le parti qui exige le passage rapide à une démocratie sans entraves et en tire les conséquences en ce qui concerne l'éducation, la santé, etc.

Comment le FFS a-t-il analysé la position de la France dans la guerre du Golfe ?
Le FFS est un des rares partis maghrébins à avoir fait campagne en août et septembre derniers contre l'annexion du Koweït par l'Irak. Mais, comme tous les Mahgrébins, ses militants ont été profondément choqués par l'intervention militaire de la coalition. J'ai eu l'impression, toutefois, que l'essentiel restait pour eux l'avenir de la Palestine et que le crédit de la France pour la solution du conflit israélo-arabe et israélo-palestinien reste grand.

Le FFS est-il un parti démocratique ?
Une anecdote : lorsque a été annoncée la candidature de Hocine Aït Ahmed au secrétariat général du Parti, la salle s'est levée pour l'acclamer. "Si Hocine" a aussitôt interrompu les applaudissements et a exigé un vote à bulletin secret avec plusieurs candidats. Le dépouillement a duré jusqu'à 4 heures du matin, dans des conditions qui rappellent inévitablement des souvenirs à un socialiste français : mais c'est le prix de la modernité.

Quels sont les chances électorales de cette formation dans les prochains mois ?
On ne connaît pas encore la règle du jeu. Le mode de scrutin, le nombre de circonscriptions, le découpage électoral sont encore en débat et les élections se dérouleront en juin ou en septembre 1991. Mais je crois qu'il n'est pas exagéré de dire que les forces démocratiques -le FFS, mais aussi le RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie) et quelques autres- feront jeu au moins égal avec les islamistes et le FLN.
En tout cas, elles ont droit à toute la solidarité des socialistes français et de l'Internationale socialiste à laquelle le FFS souhaite d'ailleurs adhérer.

Propos recueillis par G.T.

Gorbatchev à la sortie des urnes

180 millions d'électeurs ont répondu à la question : "Jugez-vous indispensable le maintien de l'Union des républiques socialistes soviétiques en tant que fédération renouvelée de républiques souveraines et égales en droits, dans laquelle seront pleinement garantis les droits et libertés des hommes de toute nationalité ?"

Par ce référendum, le premier en URSS, où il n'a été inscrit dans la Constitution qu'en décembre dernier, Mikhaïl Gorbatchev espérait reprendre en main une situation difficile et obtenir une nouvelle légitimité.
Six républiques avaient refusé d'organiser le référendum (Lettonie, Estonie, Lituanie, Géorgie, Arménie, Moldavie).
Les premiers résultats qui parviennent des neuf républiques ayant voté officiellement (dans les six autres, des urnes avaient été placées dans les usines et les casernes) sont contrastés, tant en ce qui concerne la participation que le vote même.



A Moscou, seulement 50,02% des votants se sont prononcés positivement, avec une participation de 60%. A Leningrad, la participation n'a pas dépassé 60% et le oui à peine la moitié des votes. En revanche, la participation s'est élevée à 83% en Ukraine, 95,4% en Ouzbékistan, 88,3% au Kazakhstan, 97,7% au Turkménistan où des votes massifs pour le oui ont été prononcés.
Au total -et pour ce qu'on peut en juger à l'heure où nous mettons sous presse-, la majorité des électeurs a voté en faveur de l'Union renouvelée. Est-ce, pour autant, une victoire sans ambages pour Gorbatchev ?
Le fait qu'en Russie, les électeurs qui devaient aussi se prononcer pour ou contre l'élection du président de la Russie au suffrage universel l'aient fait positivement à 78% donnant un éventuel poids politique fort à Boris Eltsine devrait modérer le résultat brut d'une consultation pour le moins ambiguë.

G.T.

YOUGOSLAVIE

Milosevic contesté : les risques d'un coup de force

Malgré les succès enregistrés lors des élections de décembre 1990, Milosevic et ses partisans sont aujourd'hui victimes de la crise de légitimité qui touche l'ensemble des pouvoirs néocommunistes dans les Balkans.

Incapables de faire face à une situation économique de plus en plus difficile, les communistes au pouvoir sont confrontés à la jeunesse qui supporte de plus en plus mal de voir la Serbie apparaître comme le "dernier bastion du bolchevisme" en Europe. Et le populisme de Milosevic ne fait plus recette.

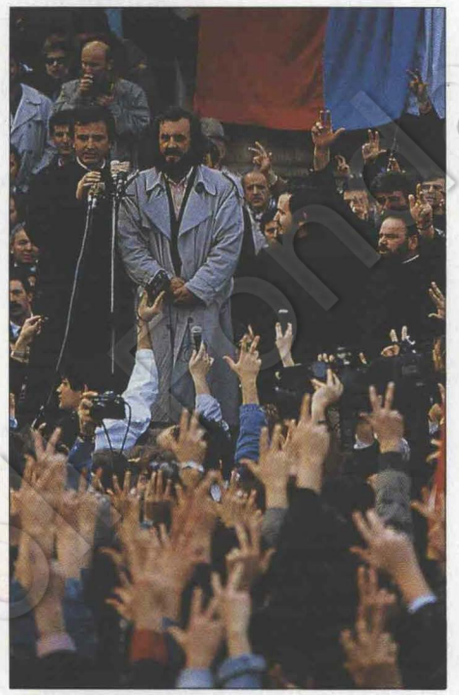

▲ *Vuk Draskovic, l'idole des foules.*

Le mouvement de contestation issu de la journée du 9 mars traduit l'ampleur du mécontentement. Certes, c'est un leader nationaliste, Vuk Draskovic, qui apparaît comme l'idole des foules, mais les manifestations qui ont eu pour but de libérer les médias de l'emprise de l'ancien Parti communiste ont été aussi motivées par la conviction que le maintien des nationaux-communistes au pouvoir avait finalement favorisé l'isolement de la Serbie en Yougoslavie et en Europe. Aussi nationaliste soit-il, Draskovic, à la différence des communistes serbes, a toujours cherché à maintenir le dialogue avec les autres nations yougoslaves. Les messages de soutien des Slovènes, des Croates, après les sanglants événements du 9 mars, bruyamment applaudis par les manifestants, constituent indiscutablement un tournant pour une Serbie mobilisée jusqu'alors par la seule surenchère nationaliste.

LA FEDERATION PARALYSEE

Celui qui fut surnommé "Slobo" pour avoir promis grandeur et prospérité à la nation serbe, tente de trouver une ultime issue qui lui soit favorable en faisant de cette crise politique "intérieure" à la Serbie une affaire yougoslave. Le recours à l'armée pour écraser la manifestation a brisé son image de "rassembleur du peuple serbe" mais a surtout clairement révélé ses intentions : en prétendant en finir avec la décomposition de la fédération, il veut surtout régler ses comptes à la démocratisation.
Le départ du représentant serbe et de ses alliés de la direction collégiale paralysent les institutions fédérales : la partie de bras de fer entre les partisans d'une solution négociée à la crise et les partisans d'un recours à l'état d'exception a donc commencé. L'intervention militaire dans la vie politique yougoslave risque d'entraîner la guerre civile : ni la Croatie, ni la Slovénie n'accepteront jamais de se plier à un ordre militaire imposé par le régime communiste de Serbie.

Luc Lévy

BREF... EN BREF... EN

■ **Violents affrontements en Afrique du Sud. Dix-huit personnes sont mortes dans la nuit du 17 au 18 mars dans les townships de Johannesbourg (dix dans le seul ghetto d'Alexandra). Malgré la signature, fin janvier, d'un accord de paix entre le vice-président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, et le chef du mouvement zoulou Inkatha, M. Buthelesi, les affrontements entre groupes noirs rivaux se poursuivent.**

■ Première conférence au sommet des îles de l'océan Indien occidental. Michel Rocard a participé à Tananarive, le 16 mars, à la première réunion, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, de la commission de l'océan Indien qui se réunit une fois par an depuis sa fondation en 1982 et qui réunit, la Réunion, Madagascar, l'île Maurice, les Seychelles et les Comores.
Michel Rocard a souhaité que les pays du Sud ne fassent pas les frais des bouleversements en Europe de l'Est et dans le Golfe.
Il a précisé que la France n'entendait pas exercer "un quelconque magistère" sur l'organisation, mais être un partenaire à part entière parce que l'île de la Réunion "se veut ancrée dans son environnement régional".

■ **Elections législatives finlandaises : les sociaux-démocrates ne sont plus le premier parti. Le Parti du centre sort grand vainqueur (24,8% des voix, 55 sièges au Parlement). Le PSD -première place depuis 85 ans- recule de 2 points (22,1% contre 24%) et emporte 48 sièges. Même recul du Parti conservateur (19,3% des voix et 40 sièges). La politique menée par la coalition PSD/Parti conservateur depuis quatre ans a ainsi été défavorisée par les électeurs. On ne sait pas encore quel sera le prochain gouvernement, la tradition politique finlandaise n'accordant pas automatiquement aux vainqueurs des élections une place au gouvernement. Le dernier mot revient au président de la République, M. Mauno Koivisto.**

■ Petre Roman à la tête du Front de salut national. Le Premier ministre roumain a été élu le 17 mars "leader national" du FSN, qui a choisi de se transformer de "mouvement" en "véritable parti politique" adhérant "aux principes de la social-démocratie européenne" et désirant rejoindre l'Internationale socialiste. Sa politique économique et son programme de réformes ont été adoptés, malgré les reproches accusant l'équipe dirigeante de faire de la réforme économique "un but en soi, une technique pour échapper à l'ancien régime".

■ **Regain d'intérêt pour l'Amérique latine. Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères, vient d'effectuer une tournée au Mexique, au Venezuela et au Nicaragua. Après la visite au Chili du ministre du Commerce extérieur et celle du président équatorien, Rodrigo Borja, à Paris, ces rencontres ont renouvelé l'intérêt et la solidarité de la France et de ses partenaires européens envers ce continent occulté par le conflit du Golfe. Et Roland Dumas vient de lancer une idée qui peut faire rapidement son chemin : ouvrir une concertation entre producteurs et consommateurs de pétrole...**

France : quelle politique industrielle ?

Il y a dix ans, les socialistes pensaient que les nationalisations leur serviraient de fer de lance. Depuis, celles-ci ont montré leur efficacité, et leurs limites. Et l'Europe a ses exigences. Débats au colloque de la Fondation Jean-Jaurès, le 27 mars.

Pourquoi s'interroger sur la politique industrielle, aujourd'hui ? Peut-être parce que, en dix ans, la gauche s'est aperçue que les nationalisations ne pouvaient tenir lieu de seule politique industrielle. Et qu'une fois réalisés les grands travaux de modernisation, il convenait de redéfinir le rôle de la puissance publique et les limites du laisser-faire. Durant cette période, il y eut d'abord la phase du "plus d'Etat", très interventionniste ; avec le retour de la droite au gouvernement, celle des privatisations, puis celle du "ni-ni", ni nationalisation ni privatisation. Indépendamment des nationalisations, on est revenu au "moins d'Etat".
Pour les pouvoirs publics, il est toujours nécessaire de soutenir l'économie (et, donc, l'emploi), mais les moyens ont changé : il ne s'agit plus de pratiquer une politique volontariste mais de créer les conditions favorables au développement industriel, à la modernisation des entreprises, à l'essor des investissements en allégeant la fiscalité qui pèse sur les sociétés et leurs charges, en les aidant à renforcer leurs fonds propres. L'impôt sur les sociétés, en particulier, est passé en dix ans de 50% à 42% sur les bénéfices distribués et à 34% sur les bénéfices non distribués.

LES LIMITES DES INTERVENTIONS PUBLIQUES

Mais la véritable politique industrielle, on ne la devine qu'à travers l'action de l'Etat actionnaire des entreprises nationalisées : ailleurs, point. L'Etat laisse les entreprises affronter seules le libre jeu de la concurrence et se refuse à les aider de façon plus directe. C'est, en particulier, ce qui a amené il y a quelques mois Edith Cresson à quitter le gouvernement. Et Gérard Collomb, responsable de la Fondation Jean-Jaurès, de constater : "Les socialistes français sont les derniers libéraux de la planète".
Ailleurs, l'Etat hésite moins. Au Japon, le Miti est le fer de lance d'un gouvernement qui ne croit au libre jeu des forces économiques que dans la mesure où il l'organise lui-même pour aider les entreprises du pays : le Miti soutient aujourd'hui par des investissements massifs le nucléaire, l'aéronautique, les matériaux à mémoire, etc. De même en Allemagne, où le gouvernement transgresse les normes budgétaires pour faciliter des investissements publics massifs en direction de l'ex-RDA. La CEE elle-même vient de plaider pour une restructuration complète de l'industrie textile européenne et reconnaît que les difficultés d'adaptation seront telles que des interventions publiques importantes seront nécessaires.

ATTENTE SOCIALE ET RELANCE ECONOMIQUE

En France même, les nationalisations ont puissamment aidé l'économie française en permettant la recapitalisation de grands groupes industriels et en restructurant leurs activités dans des secteurs précis. Mais, à l'orée du marché unique et du grand plongeon européen, l'Etat peut-il se permettre de laisser les entreprises se débrouiller toutes seules, sous prétexte qu'il se soucie de créer les meilleures conditions pour elles ?
En d'autres termes, vaut-il mieux, comme se le demandent certains experts, un franc d'investissement public profitant à tout le monde, donc et surtout à l'ensemble des entreprises, ou un franc d'investissement privé? La question mérite, à tout le moins, d'être posée. Encore que le simple fait de la poser ne résoud rien, car il faut aussi déterminer quelle politique industrielle on veut, pour faire quoi, comment et avec quels moyens.
Mais une chose est sûre pour Gérard Collomb : "Il est clair qu'il existe une attente sociale dans notre électorat. On ne peut pas la satisfaire, car il n'y a pas de relance économique possible. Mais c'est la faiblesse de l'appareil industriel français qui contraint à une politique sociale moyenne. Il nous faut donc réfléchir et voir pourquoi nous éprouvons ces difficultés dans le domaine industriel."

Monique Grima

BREF... EN BREF... EN

■ **52% des Français estiment que les inégalités se sont accrues en dix ans, selon un sondage de CSA/"Le Parisien". Pour les réduire, il faut agir d'abord sur l'éducation et la formation (52% des sondés), les revenus et les salaires (49%), la santé (33%) et le logement (31%).**

■ Cinq fédérations de cheminots ont appelé à la grève, le 20 mars, pour protester contre les restrictions budgétaires.

■ **Le livret bleu du Crédit mutuel verra, en avril, son plafond porté à 90.000 F, comme le livret A des Caisses d'épargne. Son produit financera le logement social. Le Crédit mutuel pourra désormais ouvrir de nouveaux guichets. Ainsi se termine une longue guerre avec les pouvoirs publics.**

■ A partir du 20 mars, 36.17 Cadremploi permettra, sur minitel, de consulter les postes proposés par 54 cabinets de conseil en recrutement de cadres. Près d'un cadre sur quatre cherchera un nouvel emploi dans l'année et un sur deux dans un délai de trois ans.

■ **Rigueur imposée : le ministère du Travail va supprimer 50.000 actions de formation pour les chômeurs de longue durée, soit le quart du programme prévu, dans le cadre de la réduction des crédits budgétaires de 2,5 milliards.**

■ Dans la zone OCDE, l'inflation augmente. Décembre : 0,1% ; janvier : 0,8%. Sur les douze derniers mois, le taux d'inflation de la zone est stable à 6,7%, alors que les prix français ont glissé de 3,5% et les prix allemands de 2,7%.

■ **Selon la Commission de Bruxelles, il faut accélérer la restructuration de l'industrie textile européenne si l'on veut qu'elle reste compétitive.**

■ La mine de Carmaux, dans le Tarn, est à nouveau menacée de fermeture. Sur ce site vieux de deux cents ans, il avait été décidé en 1986 d'exploiter pendant 25 ans à ciel ouvert 15.000 tonnes de charbon. Mais la rentabilité de cette nouvelle exploitation s'avère aléatoire.

■ **Les créations d'entreprises n'ont jamais été aussi peu nombreuses qu'en février, selon l'INSEE, et ce, depuis 1985.**

■ Les expulsions sont à nouveau autorisées, depuis le 15 mars, après la trêve de l'hiver. Plusieurs associations et des syndicats ont organisé le 16 mars "un rassemblement des familles expulsables" et demandé aux pouvoirs publics de suspendre toute décision d'expulsion sans relogement.

■ **Michel Charasse, leur ministre de tutelle, a demandé aux douaniers qui ont maille à partir avec la police "de conserver, dans les circonstances actuelles, tout leur sang froid et de redoubler d'efforts pour continuer à préserver la France, et notamment la jeunesse, du terrible fléau de la drogue."**

AUJOURD'HUI ETRE PROF C'EST AVOIR LA POSSIBILITE DE TRAVAILLER AVEC DES ENTREPRISES. AUJOURD'HUI ON PEUT ETRE PROF AVEC UNE FORMATION TECHNIQUE. AUJOURD'HUI UN PROF DU SECONDAIRE PEUT ENSEIGNER EN FAC. AUJOURD'HUI LE METIER DE PROF A CHANGE.

Pour enseigner renseignez-vous.

Composez le 36.14 Edutel ou appelez le Ministère, Tél. : 16.1.49 95 44 44.

PROFESSION PROFESSEUR.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

ECOM. R.C. Paris B 301 689 113

Collection Jean-Jaurès

DOSSIER

CHANGER LA VIE EN CHANGEANT LA VILLE

Guère plus de trois mois après les assises de Bron, les premières conséquences législatives des décisions prises pour relancer la politique de la ville sont sur le tapis parlementaire.

Avec deux grandes réformes proposées, celle de la Dotation globale de fonctionnement, et le projet d'orientation sur la ville, le nouveau ministre de la Ville, Michel Delebarre, s'est vite mis en action. La politique de la ville apparaît bien comme une priorité que l'exécutif entend respecter

Les émeutes de Vaulx-en-Velin ont attaqué la gauche au cœur de sa raison d'être. "Nous sommes tout le temps sur la corde raide. Il suffit d'un accident réel ou grossi par les médias pour que le travail, qui ne peut être que patient, quotidien, profond des mille et une choses qui avancent soit mis en cause", explique le délégué interministériel à la Ville, Yves Dauge. Sans compter la démoralisation des acteurs, de tout ce tissu social et associatif qui tente de se nouer. Vaulx-en-Velin, octobre 1990, relayé par les images des loubards de banlieue pillant chez CCA, fonctionne comme une image témoin. Celle des risques de dérive vers un certain modèle social où le territoire, l'espace urbain, ne se partage pas mais se divise. Le Bronx ou Sheffield. Matérialisation visible de l'exclusion : des villes abandonnées (à la laideur, à la dégradation, à l'insécurité) pour des laissés-pour-compte. Où les catégories sociales, les communautés se juxtaposent plus qu'elles n'échangent ou ne se mélangent. Image qui n'est heureusement pas celle de la réalité française, mais dont certaines situations nous ont fait entrevoir les dangers.

Bronx ou Bron ?

Le constat fait à Bron tenait en quelques pistes. Tout d'abord rester dans la continuité du travail quotidien et inventif initié par Dubedout, Bonnemaison, Bertrand Schwartz et Yves Dauge. Plus vite, plus fort, plus coordonné : la fameuse unité de commandement tant réclamée à Bron a présidé à la désignation de Michel Delebarre comme ministre de la Ville. Devenu chef d'orchestre d'une partition qui fait appel à dix-huit solistes (des Affaires sociales au Travail, en passant par l'Intérieur, le Logement, la Culture, les Sports, la Justice), il s'est déplacé sur le terrain des quartiers et a beaucoup remonté de dossiers aux administrations concernées.

Deuxième constat porté fort à Bron : celui qui veut que "tout se tienne", qu'un maillon de la chaîne venant à manquer ou à faillir, école, emploi ou formation, loisirs, aussi exemplaire que soit le travail dans un domaine particulier, c'est tout l'ensemble qui est mis en cause. Mission a été donnée à chaque préfet de se pencher sur la présence et la qualité des services de l'Etat dans chacun des 400 quartiers en difficulté afin de proposer des améliorations fin avril. Le maire de Mantes-la-Jolie, Paul Picard, étant chargé de mettre en place un même type de formation sur le terrain des agents publics, policiers, personnel de justice, travailleurs sociaux, pour lutter contre cette tendance naturelle des administrations au repli sur soi et au cloisonnement.

Nerf de cette guerre : les avantages de carrière consentis aux fonctionnaires appelés à prendre du service dans ces quartiers, afin que ce ne soient pas les moins expérimentés et les moins motivés qui s'y coltinent. Les mesures interviendront avant la fin de l'année.



Dossier préparé par Bernard Chaouat et Maryline Trassard

IMPACT SUR LES COMMUNES D'ILE-DE-FRANCE DE LA REFORME DE LA DGF

Communes bénéficiaires	Richesse de la commune par habitant	Augmentation ou réduction par habitant-résultat de la réforme	Richesse de la commune après réforme
Chanteloup	918 F	+ 506 F	1.424 F
Mantes-la-Jolie	1.502 F	+ 408 F	1.912 F
Clichy	1.516 F	+ 346 F	1.862 F
Paris	5.290 F	- 254 F	5.036 F
Neuilly	8.674 F	- 241 F	8.433 F
Courbevoie (la Défense)	11.008 F	- 327 F	10.681 F
Rappel moyenne nationale	2.000 F		

Source : ministère de la Ville

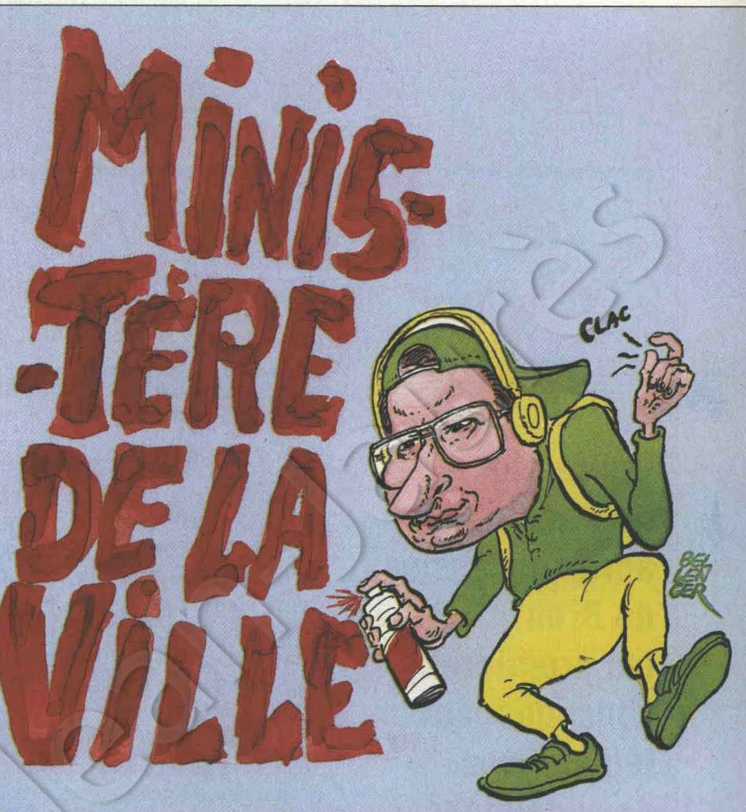

D'intérêt général et de gauche

Le fond du problème est toujours la ségrégation sociale. L'exclusion a remplacé l'exploitation pour faire de la ville, du quartier, le lieu central de la misère psychologique et du déclassement social. "Changer la ville, c'est changer la vie", inscrivait Michel Delebarre sur le livre d'or de sa dernière "Heure de vérité" alors qu'il n'y a pas si longtemps, pour changer la vie, il fallait changer le travail. Le travail se qualifie alors que nos banlieues se prolétarisent, le taux de chômage et d'emplois précaires se concentrant dans certains quartiers.

On sait aujourd'hui que l'inévitable économie de marché génère à la fois prospérité et exclusion. Raison de plus pour ne pas rester immobile devant cette spirale inégalitaire. A côté du travail de fourmi qui consiste à repriser du tissu social à partir des mailles existantes, l'objet des deux grandes réformes qui marqueront la session de printemps du Parlement, celle de la dotation globale de fonctionnement et la loi d'orientation sur la ville, s'inscrit dans cette volonté.

Le premier projet a pour mérite, techniquement, d'obéir à un souci de modernisation sociale : il aurait fallu de vingt-cinq à trente ans pour que les mécanismes fixés par la loi de 1985 aboutissent aux résultats voulus : une réduction des inégalités criantes entre les communes. En même temps, l'objectif de solidarité : une redistribution, comme le dirait Michel Delebarre, "des villes qui ont des moyens et pas trop de problèmes ou moins de problèmes que d'autres qui ont beaucoup de problèmes et peu de moyens", répond à la vocation fondamentale des socialistes. Un projet à la fois et d'intérêt général et de gauche, on aurait tort de le bouder. Les Français ne le font pas. Selon CSA, ils approuvent le projet à 79%, résultat qui rappelle le consensus populaire sur d'autres projets de solidarité comme l'impôt sur la fortune ou le RMI. La loi d'orientation sur la ville viendra en complément contrecarrer l'effet ségrégatif en favorisant le brassage social dans l'habitat et une meilleure répartition du logement social.

Une perception moins catastrophiste

L'ultime réflexion venue de Bron s'adressait à cette population qui avait fait trembler les murs. Cette jeunesse dont 60% des Français (d'après le même sondage CSA) reconnaissent qu'elle doit être aidée prioritairement. En parallèle avec la manifestation "quartiers lumières" de juin, projet qui réunira 400 projets de jeunes, l'accent est mis sur l'emploi et la formation, dont l'absence est la source de bien des dérives.

La guerre du Golfe a changé la perception un peu catastrophiste de l'avenir de nos cités. Avec le souvenir de Vaulx-en-Velin, beaucoup ont craint ou tablé sur l'embrasement des banlieues. Pourtant, les ensembles où la cohabitation est parfois difficile, où se cristallisent grandes et petites frictions ont bien tenu le choc de la guerre. Ceux qui ont mis en avant la question sociale dans les troubles d'octobre 1990 plutôt que le repli sur l'ethnicité, comme Adil Jazouli ou Michel Wieviorka dans nos colonnes, ont sans doute eu raison. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus jamais de Vaulx-en-Velin, mais c'est un élément à prendre en compte. ■

Mantes ou Saint-Germain-en-Laye

Saint-Germain-en-Laye et Mantes-la-Jolie sont deux villes de taille tout à fait comparable, comptant chacune 40.000 habitants. Mais les Saint-Germanois ont un revenu qui est le double des Mantais. Mantes-la-Jolie a deux fois plus d'élèves scolarisés que Saint-Germain-en-Laye et comprend un quartier défavorisé, le Val Fourré. Pourtant, l'Etat verse par habitant la même somme aux deux communes. Les habitants de Mantes, moins fortunés, acquittent un impôt local de 50% plus lourd. C'est ce type de situation que l'Etat entend corriger par la réforme de la dotation globale de fonctionnement (l'argent que l'Etat verse aux communes et qui correspond globalement à 30% de leurs recettes). La garantie de progression minimale de 55% de la DGF, (à une progression de 1% de la DGF sur toute la France, correspond dans chaque commune une progression d'au moins 0,55%) profitant trop aux communes favorisées, il sera procédé à un prélèvement : la dotation de solidarité urbaine, redistribuée aux communes urbaines défavorisées, pour répondre à leurs importants besoins sociaux. Cette redistribution portera sur 900 millions en 1991 pour atteindre 1,5 milliard en 1993. Pour la région parisienne, où les inégalités sont les plus criantes, un fonds de solidarité alimenté par un prélèvement sur les ressources fiscales des communes les plus riches sera créé. A ce titre, cette année, le concours de l'Etat diminuera de 57 F par habitant à Saint-Germain pour augmenter d'autant à Mantes.

Le projet de loi d'orientation pour la ville est destiné à lutter contre la ségrégation sociale par l'habitat. Il vise à une meilleure répartition de l'habitat social et à donner aux villes des outils d'action foncière. Il prévoit l'élaboration du programme local de l'habitat (PLH), à l'échelle communale ou intercommunale, qui pourrait prescrire une "participation à la diversité de l'habitat" s'appliquant à tout programme privé de logements ou de bureaux ne respectant pas le pourcentage de logements sociaux prévus par le PLH, soit par l'apport de terrains ou de logements existants affectés à la réalisation de logements sociaux ou une contribution financière d'un taux maximal de 15%. En outre, l'Etat pourra disposer d'un droit de préemption, si la commune n'exerce pas le sien notamment pour réaliser des logements sociaux.

BESANÇON : UNE POLITIQUE DYNAMIQUE ET NOVATRICE

Villes et cités. Cités et immigration. Notions inextricables, même à Besançon où la vie semble pourtant s'écouler paisiblement, au fil du Doubs. C'est là que vient d'être signée une convention pour l'intégration.



▲ *9% de la population bisontine est d'origine étrangère et se répartit entre les six cités HLM de la ville.*

Affirmer une volonté politique, se donner les moyens de travailler dans la sérénité, penser avant d'agir, c'est la méthode bisontine qu'incarne la convention signée entre la délégation régionale du FAS (Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles), la ville et l'Etat.

9% de la population bisontine est d'origine étrangère. Les familles immigrées se répartissent pour la plupart entre les six cités HLM de la ville. "Certains signes ne trompent pas, explique Maurice Jeanniard, adjoint chargé de l'intégration : les actes de vandalisme contre les "Maisons pour tous", seuls lieux sociaux organisés dans les quartiers, s'analysent un peu comme des attaques contre la société." Si les tensions ont été jusqu'ici contenues, c'est peut-être grâce à une politique sociale dynamique et novatrice (l'ancêtre du RMI est né là, en 1968), celle du maire Robert Schwint, en particulier. Politique sociale dont bénéficient les populations immigrées : services de l'ANPE et de la Mission locale pour l'emploi, dispositifs d'aide scolaire, étude des langues d'origine, centres de loisirs et activités, d'animations, "opérations vacances"... Une foule d'associations quadrillent le terrain, proposant sports, théatre, stages d'alphabétisation et d'insertion, fêtes et festivals. Quand la ville n'intervient pas directement en créant, par exemple, un poste de médiateur, elle soutient les associations, mettant à leur disposition locaux, personnel, informations ou subventionnant des projets précis.

L'intégration, à Besançon, est ainsi faite de mille dévouements quotidiens (voir encadré). La signature d'une convention vise à coordonner ce foisonnement. Une des originalités de l'initiative est de s'appuyer sur les 20 ans d'expérience de la FRATE (Association formation réflexion animation pour le travail et l'éducation) qui fera office de soutien logistique. Sa pédagogie est de mélanger les publics. "Nous ne travaillons pas seulement avec les associations se réclamant des questions d'identité. Les immigrés sont aussi locataires, chômeurs. Les interrogations métaphysiques passent alors au second plan..." La FRATE assumera la première phase de la mise en œuvre de la convention : une mission "diagnostic-propositions", confiée à un chargé de mission dont la tâche sera de dresser un tableau de la situation bisontine et d'élaborer un programme d'action pluriannuel. Avant même les conclusions de l'enquête préliminaire, on sait que l'emploi sera un axe prioritaire. La convention est un engagement solennel en direction de la population, mais aussi des décideurs économiques. "C'est par le travail qu'intervient la reconnaissance sociale nécessaire à l'intégration", reconnaît Maurice Jeanniard. "Nous sommes dans une situation inverse à celle des années 60, où les Portugais trouvaient ce pourquoi ils venaient alors : du travail. Ils ne faisaient pas de vagues. Aujourd'hui, les immigrés sont sans doute plus intégrés socialement et culturellement, mais le chômage rend leurs difficultés plus visibles", estime Jean Runstler, de la FRATE.

A l'issu de la mission, dans un an, sera mis en place un conseil consultatif comprenant des représentants d'associations et des secteurs institutionnels concernés. Prévenir plutôt que guérir, la maxime est bisontine.

"On fait cela de bon coeur"

Cité de la Grette. Tours bleu-gris, l'aspect extérieur est plutôt rassurant. Mais il suffit de pénétrer dans une cage d'escalier pour pressentir une sorte de désolation.

C'est là qu'officient mesdames Baallah et Ayadi, deux fortes personnalités. Au début, elles donnaient des coups de main à leurs voisines : la première traduisait courriers ou lettres, la seconde jouait les conciliatrices, souvent entre mère et fille : "Il paraît que je suis douée pour cela", rapporte-t-elle dans un éclat de rire. Depuis 1989, elles ont institutionnalisé leur bonne volonté, en fondant une association : "La Palmeraie". Information, conseils, activités, services ponctuels et chaleur. Leur clientèle : les femmes. Elles viennent pour discuter, oublier la monotonie d'une vie entre quatre murs. "Les femmes sont le pivot de la famille. Par leur intermédiaire, le devenir des enfants est en jeu... Ici, elles se sentent en confiance parce qu'on ne les juge pas. Nos enfants aussi font des bêtises... Souvent, si leur corps est ici, leur âme reste dans leur pays d'origine. Mais lorsque les enfants sont scolarisés, elles comprennent que leur vie est en France." Dès lors, il ne leur reste plus qu'à tenter d'être des femmes "modernes", selon les critères occidentaux.

▼ *Exemple de cité déjà réhabilitée : l'Observatoire.*

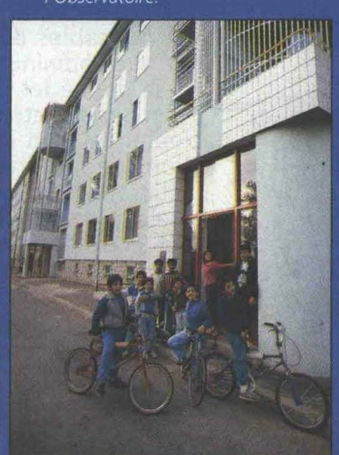

Elles en sont parfois empêchées par la gêne, la peur. "Elles pensent que les femmes ne savent pas faire grand-chose, hormis le couscous ou les gâteaux... On leur affirme qu'elles peuvent tout apprendre et d'abord la langue française."

Pendant la guerre du Golfe, ces femmes ont craint le pire : "Si ça continue, disaient-elles, ils vont nous renvoyer." "Ils", ce sont ceux qui, dans le centre de la ville, observent leur foulard, sans bienveillance. Un mot de trop, un regard inquisiteur, une remarque bête et elles se renferment davantage, entrainant dans leur mise à l'écart toute une famille.

"Ici, c'est votre quartier, c'est chez vous", ne cessent-elles de leur expliquer. Vous êtes chez vous, que dire de mieux ?

matons : coup de blues sous le képi

Les surveillants de prison ont des états d'âme. Malgré les aménagements de l'administration pénitentiaire, le malaise s'éternise.

Pour la première fois de leur histoire, des matons déposent leurs clefs aux portes des prisons en septembre 1989. Depuis, Henri Nallet a pris les commandes du ministère de la Justice, le programme des 13.000 places supplémentaires avance, et des créations d'effectifs figurent au budget de l'administration pénitentiaire. A de rares exceptions près, le calme semble revenu aujourd'hui dans les prisons. Et pourtant, aux dernières élections professionnelles, en janvier 1991, Force ouvrière, traditionnellement majoritaire, est devancée par l'UFAP, l'Union fédérale de l'administration pénitentiaire. Avec un discours radical, des mots d'ordre violents, cette organisation autonome, qui s'est illustrée tout au long des mouvements de grève de 1989, a même doublé le nombre de ses voix. Est-ce le signe que le malaise des surveillants de l'administration pénitentiaire n'a pas fondu comme neige au soleil ? "Tous les jours, nous sommes confrontés à des situations dramatiques, explique Gilles Sicard, le secrétaire général de l'UFAP. Surpopulation, agressions du personnel, mauvaises conditions de travail et de salaire... voilà la réalité. Qu'on nous donne des moyens pour travailler, et l'on ne descendra plus dans la rue !"



UN SALE BOULOT

Parce que maton ne rime pas tout à fait avec vocation, les surveillants ont le sentiment de faire un sale boulot. La plupart des 16.000 surveillants de prison sont arrivés dans l'administration pénitentiaire, sinon après un échec professionnel, du moins par hasard. Faute de mieux, après un concours, il se sont retrouvés sous l'uniforme bleu foncé des gardiens de prison. Fonctionnaires déracinés, ils caressent le rêve, surtout les jeunes, de revenir un jour travailler au pays. Ou alors de quitter l'administration. "La situation des prisons s'est dégradée, poursuit Bernard, un surveillant-chef de 45 ans. La population pénitentiaire, beaucoup plus nombreuse qu'à l'époque où j'ai endossé l'uniforme, n'a plus le même respect pour les gardiens." 50.800 détenus entassés dans 43.000 places... Cette surpopulation a pour effet de dérègler l'organisation des effectifs et de provoquer des dysfonctionnements dans les prisons. Pour des raisons de sécurité évidentes, -ne pas découvrir certains postes sensibles- les surveillants doivent accomplir des heures supplémentaires et renoncer à certains repos. "Les emplois supplémentaires inscrits au budget 1991 vont améliorer cette situation, affirme Jean-Claude Karsenti, directeur de l'administration pénitentiaire. A terme, nous allons combler la différence."

ETERNELS OUBLIES

La réinsertion des prisonniers provoque des réticences. La multiplication des risques d'insécurité est mise en avant.

"Mais nous ne sommes pas opposés à jouer un rôle social, soutient René Champagne, l'un des responsables de FO. Encore faut-il que l'administration pénitentiaire se donne les moyens de moderniser ses structures." L'UFAP semble accepter du bout des lèvres ces améliorations de la détention. "Avant tout, améliorons les conditions de travail et de salaire des surveillants", revendique Gilles Sicard.

Souvent dénigrés par l'opinion publique, les surveillants de prison ont le sentiment de constituer une véritable catégorie d'éternels oubliés. Du temps et des moyens supplémentaires contribueraient sans doute à ce que le blues du maton s'échappe de sous son képi.

Claude Lesaulnier

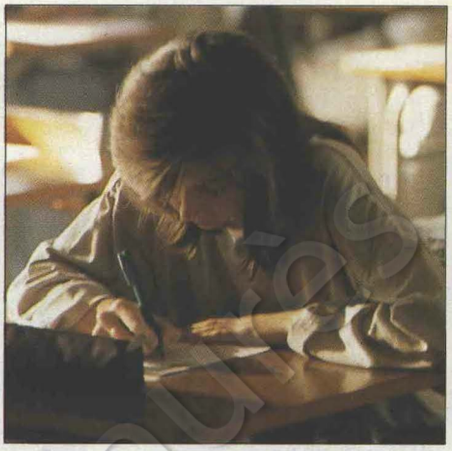

la petite différence et ses grandes conséquences

*Les filles travaillent mieux à l'école. Elles restent pourtant largement exclues des filières prestigieuses. Et la mixité n'a rien arrangé. Analyse de la fausse égalité scolaire par Marie Duru.**

"Vendredi". Meilleures à l'école, les filles arrivent loin derrière les garçons dans les filières prestigieuses du lycée et du supérieur. Pourquoi ?

Marie Duru. Les enseignants les décrivent comme plus travailleuses, plus attentives, mais pas plus brillantes. D'emblée, les qualificatifs employés traduisent une vision de la fille différente de celle du garçon, à la limite du péjoratif : elles réussissent parce qu'elles font des efforts. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'on ne les retrouve pas dans les filières qui recrutent des éléments brillants. Pire, plusieurs enquêtes montrent que, quand un garçon est en difficulté, les enseignants adoptent des comportements d'aide, le poussent à réussir alors qu'ils admettent l'échec d'une fille. Peut-être parce que les filles qui travaillent mal dérangent moins le cours que les garçons...

Les professeurs sont-ils responsables ?

Pas plus que les parents, les publicitaires, les cinéastes, les auteurs de BD... On ne voit pas pourquoi ils ne véhiculeraient pas les préjugés dominants. C'est une accumulation de petites choses qui, au fil des années, creuse la différence. Là encore, des observations montrent que, dès la maternelle, on demande aux petites filles de ranger les jouets, aux garçons de s'occuper du hamster. En primaire intervient l'effet d'attente : on attend des

filles qu'elles soient bonnes en français ; elles vont l'être. Comme les garçons en calcul. S'ajoute à cela les manuels, où souvent encore papa bricole et maman coud, les séries télévisées stéréotypées. Les enfants ne sont pas aveugles : ils reproduisent ce qu'ils voient.

La mixité, dites-vous, a désavantagé les filles. C'est un peu paradoxal...
Tout récemment, les mathématiciennes ont dénoncé la quasi-disparition des femmes à Normale-Sup depuis que le concours est mixte. En Grande-Bretagne, plusieurs enquêtes démontrent que les performances des filles sont identiques à celles des garçons dans les écoles non mixtes, inférieures dans les mixtes. Autre expérience anglaise : on a fait corriger des copies identiques attribuées arbitrairement à des filles et des garçons : les "garçons" ont globalement obtenu une meilleure moyenne que les "filles"!

L'orientation obéit à des règles occultes ségrégatives, dites-vous...
Jusqu'en 3e, l'enseignement est réellement mixte. Dès que les filières se différencient, la mixité se dégrade : 70% des filles sont concentrées dans les voies tertiaires et littéraires, elles représentent 81% des bacheliers A contre seulement 36% des C. Elles osent moins se lancer. Un exemple ? Elles ne postulent pour une prépa scientifique que lorsqu'elles ont une mention B ou TB au bac. Avec passable, les garçons n'hésitent pas.

Le tableau est plutôt noir. Que faire ?
Les choses changeront à l'école quand elles changeront dans la société. Les filles ne sont pas conservatrices, elles ne manquent pas d'ambition : elles sont réalistes. Les pionnières voient souvent leurs choix se retourner contre elles : ainsi, celles qui optent pour le BEP d'électronique, traditionnellement masculin, se retrouvent à 44% au chômage contre 15% des garçons. Ce ne sont pas les mentalités des filles qu'il faut changer, c'est la réalité sociale.

Propos recueillis par Patricia Jaffray

**Sociologue, auteur de "L'Ecole des filles", L'Harmattan.*

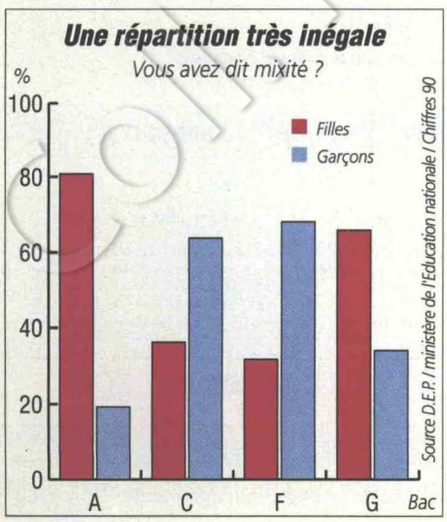

(TO PIN = EPINGLER)

dernière mode : les pin's



Vous reconnaîtrez tout de suite le pin's maniaque au regard laser qu'il lancera sur votre revers de veste. Collectionneur accro, il ne traque que les pin's publicitaires et méprise les Mickey Babar qu'il situe entre la rosette académique et la broche mémère.



Si le débutant néophyte achète des stocks de cigarettes qu'il déteste et enlève les nouilles par lot, à la stupeur de ménagères mal remises de la guerre du Golfe, l'amateur chevronné a ses associations (Pin's Gang international, Association pin's), son périodique ("Pin's up"), ses habitudes au Carré Marigny, ses réseaux (Bar Romain, Manufacture) et son festival international de Villard-de-Lans (Isère) (du 22 au 24 mars).



Utilisé par les entreprises comme support d'image ou pour marquer un événement, le pin's est devenu objet de collection ostentatoire. Il ne s'agit pas ici simplement d'accumuler, mais de donner à voir. On porte ses pin's, on les arbore à la boutonnière ou en grappe, sur le chapeau ou en solitaire quand c'est un Arthus Bertrand.



Un rien collection calembour, le pin's est fait pour être vu. Unique et beau, il peut avoir l'insolente élégance d'un gardénia à la Proust. En nombre, c'est un manifeste qui demande à être décrypté. Bref, il affiche le goût de la dérision, de l'esthétisme, voire de la provocation.

Les fabricants d'objets publicitaires se frottent les mains. Les plus fameux orfèvres, sans avoir totalement renoncé aux gravures héraldiques des chevalières de ci-devants, ne craignent pas de déchoir en se lançant dans la fabrication de pin's chics et chers.

SIP, entreprise parisienne qui a réalisé le pin's de "Vendredi", a bien voulu dévoiler les secrets de la fabrication de ce gadget qui rend fou. D'abord, il faut savoir que l'épaisseur du pin's n'est pas une preuve de qualité. Il y a ceux réalisés en émail doux : le trait est fin, le nombre de couleurs infini.



De meilleure qualité sont ceux exécutés en émail grand feu. Le trait est un peu épais, la palette limitée à une soixantaine de couleurs. Le support du tout venant est en fer, gare à l'oxydation ! Tandis que celui des premiers cités est en cuivre.

Ce qui fait évidemment la cote c'est la rareté, les tirages limités atteignant facilement 400 F l'exemplaire signé, tandis que le mangeur de coquillettes constatera que son légo-nouille se situe autour de 20 F.

Si c'est pour le placement, il n'est pas terrible, mais il n'y a pas de honte à aimer les pâtes et....les pin's.



Françoise Lorrain

BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN

■ **Plainte probable de l'ancien ministre Jean-Jacques Beucler contre Georges Boudarel pour "crimes contre l'humanité". Jean-Jacques Beucler a reconnu, au Sénat, l'ancien "commissaire politique adjoint du camp 113" pendant la guerre d'Indochine. Aujourd'hui, professeur à Jussieu, Boudarel témoignait à sa manière des ravages d'une certaine idéologie, au départ généreuse, et qui, depuis, a sombré, même à ses propres yeux. Sa responsabilité personnelle, selon certains anciens prisonniers, serait engagée alors qu'au nom de la solidarité anticoloniale un comité de soutien comportant des gens estimables le défendent. Jusqu'où peut-on aller pour défendre une cause ?**

■ Décision cassée pour vice de forme de la suspension pour un an du professeur "révisionniste" Bernard Notin. Le dénouement de cette affaire, après les relaxes du PFNE et de "Présent", ne montre-t-elle pas que, passée l'émotion de Carpentras, l'indulgence pour le racisme d'opinion revient dans certains milieux ?

■ **Revoilà l'heure d'été ! Malgré les débats épiques de l'an dernier, l'alternance continue : il faudra avancer sa montre d'une heure, dans la nuit du 30 au 31 mars, à 1 heure du matin.**

■ Calendrier scolaire :
les décisions se suivent et ne se ressemblent pas. A deux jours d'intervalle, Lionel Jospin a annoncé un spectaculaire retour en arrière sur le calendrier annuel -retour aux trois zones, "ajustements" de l'alternance, sept semaines de classes, deux de vacances, qui satisfaisait tous les partenaires du système éducatif- et une belle avancée sur le calendrier hebdomadaire : un projet de décret donne liberté aux inspecteurs d'académie de déroger à l'organisation nationale, mercredi chômé, samedi matin ouvré. Reste à savoir si, au niveau local, l'épiscopat montrera plus de souplesse qu'il ne l'a fait au plan national. Réponse à la rentrée prochaîne.

■ **Le boom des effectifs de lycées, c'est fini : selon les prévisions de l'Education nationale, la rentrée 1991 n'enregistrera que 9.000 lycéens supplémentaires. Il y en avait eu 90.000 de plus en 1989, 43.000 en 1990. Branle-bas de combat, en revanche, dans les collèges où la remontée démographique amènera quelque 37.000 enfants supplémentaires à la rentrée prochaîne, et 66.000 en 1992.**

C . L . U . B

Vendredi

Les vacances de Pâques à dos d'âne dans les Cévennes, sur les pas de Stevenson ? Et pourquoi pas ?

"LETTRES DE LOUISE JACOBSON"
THEATRE MARIE-STUART
à Paris, du 20 mars au 27 avril.
Ce spectacle est présenté par le
Théâtre d'Eleusis
TOUTES NOS EXCUSES À LA TROUPE D'ALAIN GINTZBURGER POUR L'ERREUR DE PHOTOGRAVURE QUI A FAIT DISPARAITRE SON NOM EN TETE DE NOTRE ENCADRÉ LA SEMAINE DERNIERE.
Rappelons que tous nos lecteurs se présentant avec un numéro de "Vendredi" bénéficient d'un tarif réduit (75 F au lieu de 95 F)

VOYAGE AVEC UN ANE



De Gévaudan en Cévennes,
du pays de la "bête" à la terre
des Camisards, sur les pas de Stevenson :
une randonnée initiatique
sur des chemins chargés d'histoires.
Avec un compagnon intelligent,
docile et attachant.
Débarrassez-vous de vos préjugés
l'âne n'est pas bête ni têtu
comme on le dit trop souvent !

Location d'un âne à la journée ou à la semaine, randonnée libre ou accompagnée, "tout compris" ou à la carte, hébergement en hôtel ou en gîte d'étape...

Une réduction de 15 % sur les tarifs 1991 est offerte aux abonnés de

Vendredi

pendant les vacances de Pâques

Renseignements et réservation : tél. : 66.41.04.16 - fax : 66.41.03.23

GENTIANE - Christian BROCHIER - Castagnols 48220 VIALAS



Commandez-le, nous vous l'envoyons !

"Un livre qui permet enfin de comprendre ce parti d'une extraordinaire diversité, à l'heure d'un tournant de son histoire"
Philippe Vallet, "France-Info"

"... Une (enquête) qui amène, ce qui n'est pas la moindre de ses qualités, à s'interroger sur la place des partis dans la France actuelle"
"Le Progrès"

"...Un ouvrage qui s'adresse autant aux solferinologues avertis qu'à un large public... Une réflexion de fond sur l'évolution et le devenir du Parti socialiste"
J .-M. S., "Le Figaro"

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs
10 rue de Solferino - 75333 Paris cedex 07
Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....

❑ 1 - *Je m'abonne à "Vendredi" pour un an : **250 F**
*(étranger : DOM-TOM - CEE : **400 F** - autres pays : **600 F**)*

❑ 2 - * Avec mon abonnement je commande :
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" : **300 F**
- ❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **350 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" : **350 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **400 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **400 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **450 F**

❑ 3 - Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement
- ❑ l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
- ❑ "Enquête à l'intérieur du PS" : **140 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" : **130 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **200 F**
- ❑ "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **200 F**
- ❑ "Le Feu et l'eau" et "Enquête à l'intérieur du PS" : **250 F**

Soit au total.....F
Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal
Date *Signature*

***Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"**

Abonnez-vous les !

Spécial militants

Pour deux abonnements vendus, "Vendredi" maintient l'ancien tarif d'abonnement (200 F) et vous offre " Dessins inspirés par l'actualité" ainsi qu'un "pin's"

N° de section |_|_|_|_|_| N°d'adhérent |_|_|_|_|_|_|
Mon nom.....
Adresse.....
.....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville.....
Je prends note que je recevrai en cadeau "Dessins inspirés par l'actualité" et le pin's "Vendredi"

Veuillez envoyer " Vendredi" de ma part à :

- 1 -
Nom.....
Adresse.....
.....
.....
Code postal |_|_|_|_|_|
Ville.....

- 2 -
Nom.....
Adresse.....
.....
.....
Code postal |_|_|_|_|_|
Ville.....

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs
accompagné du montant des deux abonnements vendus soit 400 F

la seconde étape de la décentralisation

En discussion à l'Assemblée, un projet de loi d'orientation sur l'administration territoriale de la République. "La seconde étape de la décentralisation", estime Christian Pierret, rapporteur du texte.

"Vendredi." Quels sont les principaux aspects de ce projet de loi ?
Christian Pierret. Il correspond à une seconde étape de la décentralisation. D'abord sur la conception de l'Etat : la déconcentration -c'est-à-dire l'organisation locale de l'Etat- doit accompagner les pouvoirs nouveaux donnés aux collectivités locales. Deuxièmement, sur la démocratie locale, il franchit un pas vers la transparence des procédures locales, l'information des élus, et de meilleurs rapports entre ceux-ci et les citoyens. Troisièmement, c'est la mise à l'heure européenne du travail des collectivités locales, qui ne peuvent plus agir en ordre dispersé. Ce que l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique... ont fait par la voie autoritaire, nous le faisons de manière démocratique et volontaire. Au sein de la commission spéciale, à l'Assemblée, nous avons essayé de dépasser les oppositions politiciennes. Espérons que la bonne méthode employée en commission se perpétue dans l'hémicycle. Nous nous sommes forgé une opinion par la concertation avec tous les représentants des forces vives locales. De plus, notre expérience personnelle -nous sommes presque tous des élus locaux- a nourri ce texte. Il vient de la pratique.

Pour l'opposition, le texte allait contraindre les communes à se grouper et étrangler les plus petites...
La commission a fait évoluer le texte pour démontrer que nous cherchons seulement à inciter à la coopération intercommunale : l'Etat ne peut jamais contraindre. Ce sont de libres collectivités territoriales qui, librement, disent "nous avons un intérêt à faire telle réalisation ensemble". La commission départementale de coopération intercommunale ne présente qu'un projet de coopération. Les communes ont toujours le dernier mot. Bien sûr, à un moment donné, sur la base du projet de schéma de coopération, une majorité doit se dégager.

Quelles autres modifications la commission a-t-elle introduites ?
Nous n'avons pas voulu obliger les communes à se couler dans le moule nouveau des communautés de villes et communautés de communes (au dessous de 20.000 habitants). La commission départementale peut proposer des syndicats à vocation unique, des districts... Nous souhaitons que la qualité supérieure des nouvelles institutions soit suffisamment attractive pour que les formes anciennes se trouvent peu à peu objectivement dépassées. Tout cela est assorti d'une spécialisation de la taxe professionnelle sur les compétences communautaires locales, amorce d'une révolution fiscale. De même, nous sommes allés plus loin pour créer des commissions extramunicipales ou des conseils de quartier, comprenant des citoyens et des élus, placés toujours sous la présidence d'un élu municipal.



▲ *Christian Pierret, secrétaire national à l'Urbanisme, l'Ecologie et aux Collectivités locales*

Au sein du Parti socialiste, des sensibilités différentes sont-elles apparues au sujet de ce texte ?
Certains d'entre nous étaient plus favorables au référendum populaire qu'à la consultation populaire. Le référendum emporte décision, la consultation n'apportant qu'un éclairage au conseil municipal, celui-ci restant décisionnaire. Nous avons préféré cette seconde option. La consultation provoque un débat, une prise de responsabilité des citoyens mais il convient de ne pas déstabiliser les organes délibérants. La démocratie est aussi le respect du suffrage universel en ses différentes échéances.

Les associations et les entreprises ont regretté que le projet ne leur accorde pas une place suffisante.
Le groupe socialiste l'a amendé dans le sens de l'intervention plus manifeste des associations, notamment au sein de l'Institut des collectivités territoriales et des services publics locaux. D'établissement public administratif d'Etat, nous l'avons transformé en groupement d'intérêt public dans lequel s'expriment des associations représentatives des usagers, sportives, culturelles... L'instauration de cette forme juridique permet également aux entreprises qui assument des services publics d'être présentes dans le conseil d'administration de cet Institut.

Certains aspects du texte ne risquent-ils pas de passer inaperçus ?
Les propositions sur la participation des citoyens méritent d'être mises en avant, l'accès des citoyens aux documents administratifs, par exemple. Le fait qu'il y ait un débat d'orientation budgétaire, plusieurs semaines avant la discussion du budget, ouvre les fenêtres sur ce qui restait un peu technocratique. Les gens se sentiront plus impliqués. Il est bon que les citoyens puissent discuter des conséquences fiscales des investissements autrement qu'une fois tous les six ans, à l'occasion des élections. Cette loi, sur de nombreux points, est faite d'une somme de microréalisations qui vont plus changer la vie démocratique de tous les jours que de grandes proclamations.

Maryline Trassard

BREF... EN BREF... EN

■ **"Notre ville nous appartient", c'est l'intitulé d'une manifestation, organisée à Orsay (91), destinée à présenter aux habitants tous les projets d'aménagement de la ville. La concertation est ouverte : les Orcéens peuvent émettre critiques et propositions, en discutant avec les élus présents, en participant aux réunions thématiques ou en déposant un bulletin dans une urne.**

■ "Villes/entreprises. La communication, levier du développement local ?" Troisièmes journées d'étude sur ce thème, à Clermont-Ferrand, les 11 et 12 avril. "Le savoir-faire ne suffit plus, il faut aussi le faire-savoir... mais on ne vend pas une ville comme un paquet de lessive", écrit le maire, Roger Quillot. Quel partenariat imaginer alors, dans ce domaine, entre les villes et les entreprises ? ☎ 73.42.63.67

■ **Une étude de la Datar sur le fonctionnement des services en milieu rural indique que 70% des ruraux sont plutôt satisfaits de leur situation. Satisfaction plus mesurée pour les jeunes et les femmes de 25 à 40 ans. Les mécontentements se polarisent surtout sur la qualité de la santé, des transports et de l'enseignement.**

■ Hénin-Beaumont (62) a été la millième commune subventionnée par l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC) : un million de F lui seront attribués pour réaliser un ensemble de trois salles. Le maire, Pierre Darchicourt, a été salué, lors de la XVIe nuit des Césars.

fichiers bancaires : un droit de regard

Les personnes inscrites peuvent consulter leur fiche. Outre les fichiers privés, plusieurs fichiers nationaux renseignent sur la situation bancaire des particuliers. Les quatre plus importants sont gérés par la Banque de France.

1- Le fichier national des chèques volés ou perdus

Il donne la possibilité aux commerçants de savoir immédiatement si le chèque qui leur est remis a fait l'objet d'une déclaration de perte ou de vol.
Les commerçants s'en assurent à partir d'un minitel ou d'un lecteur optique. Ce fichier a pour but de renforcer l'efficacité de la lutte contre la délinquance liée aux chèques volés. Il est établi à partir des déclarations de vol, de perte, des oppositions auprès des banques.

2- Le fichier central des chèques

Alimenté par les banques, il groupe les coordonnées des personnes qui émettent des chèques sans provision, les interdictions bancaires et judiciaires d'émettre des chèques ainsi que les infractions à ces interdictions. Il centralise aussi les décisions de suppression de carte bancaire. Les personnes disposent d'un délai de 30 jours pour régulariser leur situation avant d'être fichées. Les informations sont conservées pendant deux ans à partir de la date de l'incident.

3- Le fichier des incidents de remboursement de crédit par les particuliers

Il est destiné à prévenir le surendettement des familles. Une personne qui a souscrit un crédit à la consommation est fichée lorsque trois mensualités restent impayées. Pour les crédits sans échéance fixe, l'inscription au fichier se fait dès que le montant demeure impayé pendant plus de 90 jours.

Toutes les personnes qui saisissent la commission départementale de surendettement pour régler une situation financière délicate sont également inscrites. L'inscription demeure tant que les sommes dues ne sont pas remboursées ou pendant trois ans à partir du dernier incident. Seules les banques ont accès à ce fichier. Le fichage est précédé d'une mise en demeure préalable avec possibilité pour le débiteur de régulariser dans un délai d'un mois avant l'inscription. Aucune copie des informations n'est délivrée, afin d'éviter la pratique des certificats de solvabilité.

4- Le fichier bancaire des entreprises

Il recense des informations sur la situation financière et la gestion des entreprises ainsi que des données relatives à leurs dirigeants.

DROIT D'ACCES
Pour tous ces fichiers, les personnes inscrites peuvent consulter leur fiche et éventuellement faire rectifier les informations les concernant en s'adressant à la Banque de France, 39 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 Paris ☎ 42 92 42 92.

A SAVOIR
• Le fichier des comptes bancaires est géré par la direction générale des Impôts et centralise des informations sur les ouvertures, clôtures et modifications des comptes bancaires. Pour le droit d'accès, s'adresser au centre des Impôts de son domicile.
• La Centrale professionnelle d'information sur les impayés (fichier privé) groupe des données sur les emprunteurs responsables d'incident de paiement sur des crédits. Droit d'accès : s'adresser à la CPII, 24 avenue de la Grande-Armée 75017 Paris.
• Il n'y a pas d'interconnexion entre les fichiers.
• Les banques ont souvent un fichier interne.
• Pour plus amples informations, s'adresser à la Commission nationale de l'informatique et des libertés, 21 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris ☎ 45 44 40 65.

Chrystie Lipani



... EN BREF...

■ **Garantie. Vous avez acheté un téléviseur en Espagne et un sèche-cheveux en Allemagne, que se passe-t-il en cas de panne ? "50 millions de consommateurs", (mars 1990) enquête sur les garanties et publie un guide pays par pays. Cette étude montre que la libre circulation des marchandises n'entraîne pas forcément une harmonisation des garanties.**

■ Fisc. Si vous ne payez pas votre impôt dans les délais, vous recevrez une lettre de rappel avec la majoration de 10%. 20 jours plus tard, le percepteur peut engager des poursuites. Le contribuable reçoit alors un "commandement", c'est-à-dire une sommation d'acquitter le montant de la dette sous peine d'y être contraint par la saisie ou la vente des biens. En plus de la majoration de 10% s'ajoutent des frais égaux à 3%. Pour obtenir satisfaction, le percepteur peut aller jusqu'à la saisie sur salaire. Avant ces situations extrêmes, il vaut mieux négocier avec lui des délais de paiement.

■ **Personnes disparues. Si vous êtes inquiets pour une personne disparue, il faut demander à la préfecture une recherche dans "l'intérêt des familles". Mais ces recherches ne sont possibles que pour des personnes majeures et avec qui vous avez un lien familial. Une fois la personne retrouvée, les adresses ne sont échangées que si cette dernière y consent.**

■ Voitures. Au 1er janvier 1992, les 16 millions d'automobiles de plus de 5 ans seront soumises à un contrôle technique obligatoire renouvelable tous les trois ans. Cet examen coûtera 250 F. Les réparations devront être exécutées dans les sept jours, sous peine d'amende. Actuellement, ce contrôle n'est obligatoire que lors de la vente de la voiture, si elle a plus de cinq ans.

■ **Permis de conduire. Il sera remplacé par le permis à points au 1er janvier 1992. Chaque conducteur possèdera six points, chaque infraction au Code de la route en éliminera un, deux ou trois. Une fois tous les points perdus, il faudra repasser le permis. Le permis à points existe déjà dans plusieurs pays européens. Son objectif est de limiter les accidents et le nombre de morts sur les routes.**

■ Droits du couple. Le "Guide 1991 du couple, mariage et union libre" vient d'être publié par "Que choisir" (45 F).

... LE DESSIN DE LA SEMAINE ...

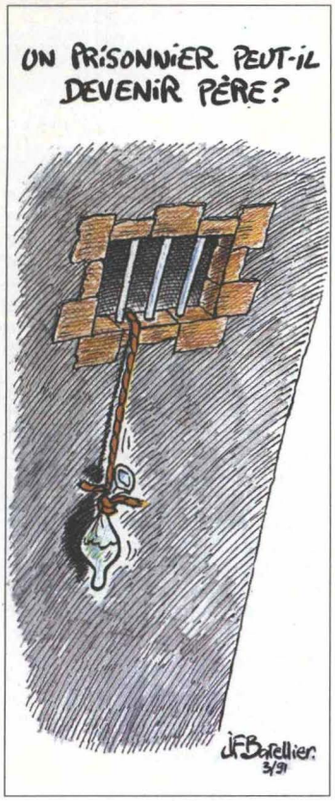

BLOC - NOTES

Claude Estier

14 mars
Il n'y a guère que Maxime Gremetz pour souligner "l'importance exceptionnnelle" du document publié par le bureau politique du PCF sur la guerre du Golfe, qui frappe plutôt par son affligeante pauvreté. Ce texte, que les "refondateurs" Charles Fiterman et Guy Hermier ont refusé d'approuver, vise seulement à justifier la position prise ces dernières semaines par la direction du Parti à qui, pourtant, les faits ont donné tort. Il se résume à une mise en accusation de "l'impérialisme américain" coupable d'avoir voulu cette guerre et de "l'avoir commanditée en en choisissant le terrain et la forme". Etant entendu que le seul tort de Saddam Hussein est d'avoir fourni le prétexte à l'intervention des Etats-Unis ! Quant au dernier appel des "75", qui ont décidé de mettre fin à leur action anti-guerre, il dénonce "l'horrible massacre du peuple irakien" mais sans la moindre mention du dictateur de Bagdad ni des crimes commis par ses troupes au Koweït, ni de la répression à laquelle il se livre aujourd'hui contre ceux qui contestent son pouvoir.

15 mars
Cette "lune de miel sous les cocotiers" de la Martinique entre George Bush et François Mitterrand me paraît être une réponse aussi bien à ceux qui, pendant la guerre du Golfe, accusaient le président de la République de compromettre les relations franco-américaines qu'à ceux qui dénonçaient son "alignement" sur les Etats-Unis. Le président américain a visiblement apprécié la loyauté de l'engagement français à partir du moment où il a été démontré que l'obstination de Saddam Hussein ne laissait d'autre issue que le recours à la force. La guerre terminée, François Mitterrand, fort de cette solidarité dans l'épreuve, peut à nouveau exprimer sa différence, notamment quant à la méthode à suivre pour aboutir à un règlement du conflit israélo-palestinien. Mais il ne s'agit pas, dans son esprit, de gêner George Bush : il est, en effet, persuadé que celui-ci avance, prudemment mais sûrement, et que, s'il doit y avoir partage des rôles dans la future adversaire de la paix et de la sécurité dans toute la région, seuls les Etats-Unis sont aujourd'hui en mesure d'obtenir des dirigeants israéliens qu'ils acceptent d'engager le dialogue avec les Palestiniens.

16 mars
J'ai sur mon bureau deux gros livres sur le PS. L'un, signé d'Annie Philippe et Daniel Hubscher "Enquête à l'intérieur du Parti socialiste" (1) dont "Vendredi" a raison de recommander la lecture car il a le mérite, bien rare, d'une grande objectivité. L'autre, écrit par un journaliste de "Libération", Eric Dupin, a pour titre "L'Après- Mitterrand" (2) assorti d'un sous-titre dans lequel il est difficile de ne pas voir une intention : "Le Parti socialiste à la dérive". Il s'agit pourtant d'une observation minutieuse des hommes et des courants, mais vue trop souvent par le petit bout de la lorgnette. En tout cas, voilà, au total, plus de 600 pages consacrées au PS, ce qui tendrait plutôt à prouver qu'il ne se porte pas si mal !

18 mars
Que Didier Borotra (UDF) l'ait emporté largement à Biarritz sur Bernard Marie (RPR) me laisse plutôt indifférent à cela près que l'échec du maire sortant est aussi celui d'Alain Juppé et de Gérard Longuet qui étaient venus le soutenir en s'attaquant véhémentement à son adversaire, lequel avait, en revanche, l'appui de Pierre Méhaignerie. On dira qu'il s'agit d'un épisode local mais, si l'on ajoute à ce méli-mélo le fait que Giscard d'Estaing s'est bien gardé d'assister au grand rassemblement des élus de droite organisé par Chirac à l'hôtel de ville de Paris, on peut en conclure qu'en dépit des proclamations renouvelées, l'union de l'opposition n'est pas pour demain !

(1) Albin Michel
(2) Calmann-Lévy

VIRGIL TANASE

Dans le temps et dans l'espace

La dimension mythique, cosmique, les questions fondamentales qui agitent les textes anciens se sont aujourd'hui émoussées.

Les textes anciens éclairent d'une curieuse façon nos littératures d'aujourd'hui, et soulèvent des questions auxquelles il semble utile de réfléchir.
Je retrouve, publiés dans la collection "L'Aube des peuples", deux ouvrages oubliés depuis les années d'université. La façon dont ils me parlent me surprend. "Kalevala", l'épopée finnoise rédigée, dans sa version définitive, en 1849 par un médecin érudit, Elias Lönnort, et qui sort dans la traduction de Gabriel Rebourcet, groupe des textes dont certains datent d'avant le Xe siècle (1). "L'Edda" est un recueil de récits mythologiques islandais rédigé en langue vernaculaire par un historien, Snorri Sturluson, au début du XIIIe siècle (2). L'édition qui nous est proposée est une traduction du vieil islandais par François-Xavier Dillman.
Je ne m'attarderai pas en vous racontant les exploits et les malheurs, les coups fourrés et les amours des héros de "Kalevala", Vaïnämöinen et Ilmarinen ; de même, je me garderai bien de vous entraîner dans le récit du voyage aventureux du roi Gylfi qui trouve bon de violer, au risque de sa vie, le domaine des dieux auxquels il ose poser des questions indiscrètes sur l'origine et la nature des choses. Les deux textes ne se distinguent pas des autres du même genre et la narration suit des chemins sinueux à l'extrême, les auteurs se souciant peu de la clarté simple et tranchante qu'exigent, de nos jours, les éditeurs désireux d'offrir au public des lectures dont les secousses du métro ne puissent pas faire perdre le fil. Il faut, en effet, une attention soutenue et bienveillante pour venir à bout des complications du sujet. Il faut, aussi, une bonne dose d'indulgence pour cette fâcheuse manie des bardes anciens de tout désigner par des périphrases. Il faut, en effet, une certaine habileté pour se débrouiller au milieu des contorsions d'une prosodie dont nous avons perdu l'exercice. Tout cela renvoie ce genre de texte à un usage strictement universitaire et, même lorsqu'on les découvre sans se trouver sous la menace d'un examen, le préjugé joue et on s'y plonge plutôt avec une curiosité d'archéologue qu'avec l'idée de chercher le plaisir et l'excitation qui nous envahissent dans notre pratique habituelle des livres.
Justement, il suffit de s'en détacher pour remarquer une différence notable par rapport à ce que l'on écrit de nos jours. La dimension mythique, cosmique, les questions fondamentales qui agitent les textes anciens se sont émoussées aujourd'hui et si, dans nos romans, un homme aime toujours une femme (ou vice versa), avec tout ce que cela suppose d'inconvénients, les questions métaphysiques ont quasiment disparu. Les héros des ouvrages qui traversent la liste des meilleures ventes n'ont pas d'angoisses métaphysiques, ils s'en foutent de savoir qui a fait le monde et pourquoi, et n'ont surtout pas envie de se demander quelle est leur mission dans l'existence.
Les écrivains, aèdes ou prix Goncourt, reflètent, certes, les aspirations des lecteurs et, en parcourant les pages de la "Kalevala" ou de "L'Edda", on est tenté de se demander pourquoi le public des poètes anciens

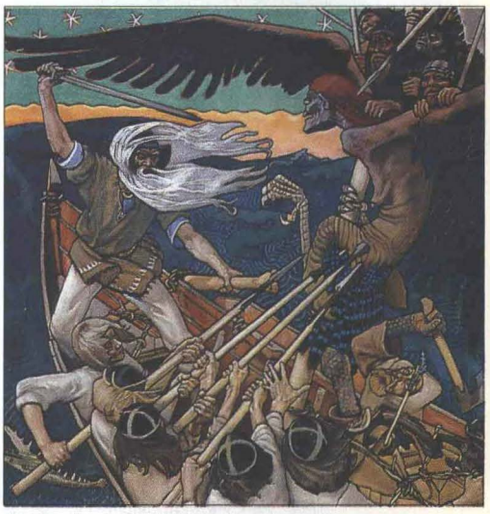

était plus ambitieux que nous. Pourquoi sommes-nous si peu occupés par le sens de nos gestes ? Pourquoi nous sommes-nous résignés à croire qu'il est vain de vouloir résoudre des problèmes dépourvus de solutions précises et quantifiables (ou de les laisser au bon soin de scientifiques qui se gardent bien d'en prendre la charge ?).
Tout cela pour vous dire que "L'Edda" ou "Kalevala" ont au moins le mérite de nous rappeler les ambitions de ceux qui fréquentaient, autrefois, la littérature ; et, qui sait, de nous aider à les retrouver.

1. Gallimard, 2 vol., 438 et 468 p., 140 F chacun.
2. Gallimard, 232 p., 120 F.

bilan de dix ans de prix unique du livre

Le XIe Salon du livre se déroule du 22 au 27 mars, au Grand et au Petit Palais. Placé sous le thème de la lecture chez les jeunes de 13 à 18 ans, il sera aussi l'occasion de dresser le bilan de dix ans de loi sur le prix unique du livre. Le ministre de la Culture, Jack Lang, réunit, les 24 et 25 mars, les "Rencontres européennes de la librairie", qui permettront à 130 professionnels de la CEE de répondre au défi culturel du marché unique, le 1er janvier 1993.

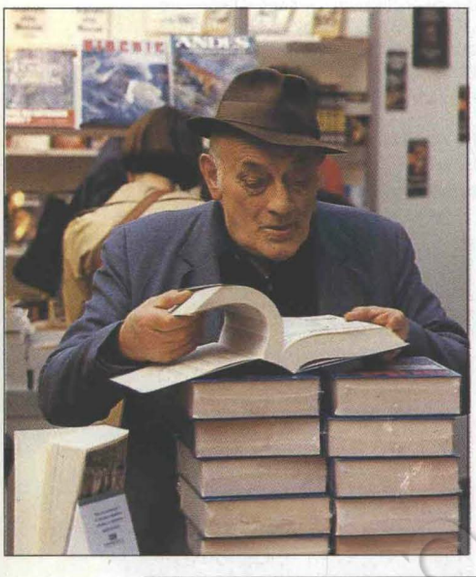

Première loi du premier septennat de François Mitterrand, votée à l'unanimité, la loi Lang aura dix ans le 10 août prochain, et sa plus grande victoire est d'être désormais défendue par la majorité de la profession. Seuls opposants constants, les grandes surfaces, la palme de l'activisme revenant aux centres Leclerc. qui revendiquent le titre de deuxième librairie de France.
En 1986, ironie de l'histoire, le ministre de la Culture de la cohabitation, François Léotard, après avoir pris le pouls des professionnels, renonçait à mettre en question un texte préservant la libre concurrence tout en instituant un cadre réglementaire efficace.
Aujourd'hui, si le nombre des infractions n'a pas diminué, on est loin de la guerre ouverte des années 1984 et 1985, menée par les hypermarchés et les chaînes, et notamment les centres Leclerc et la FNAC, avec leurs opérations médiatisées de discount sur les best-sellers ou les "livres à prix européen".
Dans un entretien à "Livres Hebdo", hebdomadaire des professions du livre, Jack Lang estime que sa loi a atteint son objectif principal : "favoriser la création littéraire en permettant à un réseau riche et diversifié de libraires non seulement de se maintenir mais de se développer."
Le ministre de la Culture envisage l'avenir avec optimisme : sur les douze pays de la Communauté, dix ont un système de prix unique du livre, et la France continuera à prendre "des initiatives pour que le livre soit reconnu par la législation européenne comme un produit culturel et non comme un produit commercial quelconque."

GENERATION A SEDUIRE

Les enquêtes sur les pratiques culturelles soulignent la désaffection croissante des adolescents pour la lecture. Souvent vécue comme une corvée, elle subit la concurrence sévère de la télévision, de la musique, du cinéma, du sport et des discussions entre amis. En 1973, 39% des 15-19 ans lisaient au moins 25 livres par ans. Quinze ans plus tard, ils ne sont plus que 23%...
Activité obligatoire à l'école et au collège, la lecture perd rapidement du terrain, et éditeurs comme responsables politiques emploient les moyens les plus divers pour capter une génération entre "rock et vidéo" : collections visuelles, thèmes dans l'air du temps, salon du livre pour la jeunesse, plans lecture locaux ou nationaux...

A.P.

CINEMA

"End of the night"

Un film ambigu. Ainsi l'a voulu son auteur, l'Anglais Keith Mc Nally. L'univers du héros, Joe Belinsky (Eric Mitchell), est celui de la culpabilité et du mal-être. Une pulsion d'échec ruine son travail, son amour et sa santé. Keith Mc Nally et son chef opérateur Tom di Cillo (celui de "Stranger than paradise", de Jim Jarmusch) ont su traduire ce malaise par une composition photographique expressionniste, presque exclusivement nocturne. Images en noir et blanc, sens du cadrage exceptionnel, gros plans sur des objets quotidiens précèdant un développement rigoureux des séquences, plongent dans un monde kafkaïen.
Une inconnue de rencontre provoque chez Joe Belinsky une attirance obsessionnelle et tout bascule. Il ne peut plus que courir après son fantasme dans les rues sombres de New York. Peut-être y a-t-il un fil d'Ariane pour comprendre ce comportement : dépression, obsessions, maux de tête, troubles auditifs ne seraient-ils pas les symptômes d'une terrible maladie du cerveau, d'une tumeur ? Ni le médecin, consulté dans le film, ni le metteur en scène, que nous avons interrogé, ne répondent. Seul aveu de ce dernier : "Nous sommes dans l'ambiguïté".
Eric Mitchell, l'acteur principal, est lui-même réalisateur, venu de l'underground new-yorkais. La musique de Jurgen Kieper, auteur des partitions de "L'Ami américain" et des "Ailes du désir", pour Wenders, donne au film la tonalité d'un chant désespéré. Et ce sont les plus beaux.

C.P.

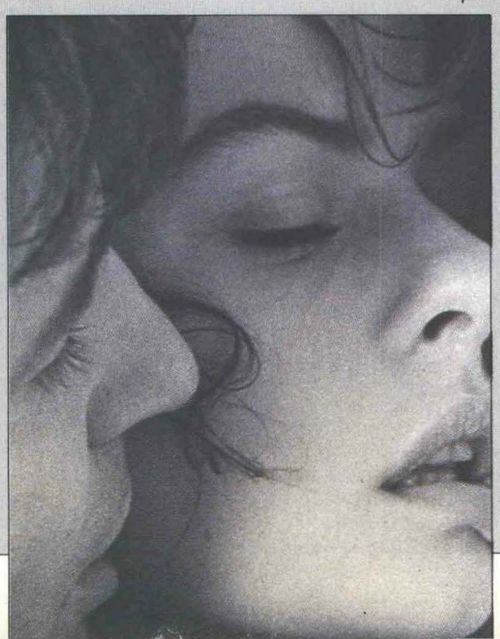

Eric Mitchell et Nathalie Devaux. Une attirance obsessionnelle.

TV

MARIE

Travail honorable pour une femme très honorable : Marie Curie ne peut mettre en cause ni le travail d'écriture de Françoise Giroud ni la remarquable interprétation de Marie-Christine Barrault mais elle peut regretter la réalisation à tendance soporifique de l'estimable Michel Boisrond. Il n'a pas donné de vivacité à la recherche du radium, s'éternisant sur des scènes familiales baignant dans d'interminables bons sentiments. Marie Curie, bien sûr, est supérieure à "La Milliardaire" car les aventures de cette pauvre petite polonaise patriote passionnée par la science sont sans comparaison avec les péripéties d'une veuve transformée en femme d'affaires. Marie Curie est dominée, envoûtée, sublimée par le jeu de Marie-Christine Barrault qui ressemble à son héroïne, se fond en elle, que ce soit dans le pavillon de banlieue ou dans un laboratoire sordide grinçant à tous les vents.

A travers ses luttes, ne pouvait-on mieux rendre l'environnement intellectuel et politique de ce tournant du siècle avec une république toujours dénoncée par son extrême droite, avec un socialisme qui va fondre ses courants ? Ce premier épisode manque d'enthousiasme et de lyrisme. Bernard-Henri Lévy, à travers d'innombrables entretiens, déclarations, débats s'était fait le chantre et le héraut de son documentaire, "Les Aventures de la Liberté" (A2).Que retenir de la première partie, "Les grandes espérances" ? Répondre une grande déception serait excessif mais comment ne pas se lasser des apparitions du conteur en chemise blanche, de ses méditations sur fond de cimetière du côté de Verdun ou dans une grande salle du Kremlin ?
La discrétion du narrateur n'est pas un défaut. N'est-il pas un peu facile d'isoler des situations, d'afficher l'histoire en accéléré, de se comporter en procureur ? Certes, depuis l'affaire Dreyfus, les intellectuels n'ont pas toujours choisi le camp de la justice et de la rigueur mais convient-il de tenir en permanence la guillotine en état de marche ? Il est vrai qu'un B.-H. L. apaisé ne peut s'imaginer. On peut prolonger : le montage du petit écran avec la lecture des "Aventures de la Liberté" (Grasset), c'est un exercice agaçant et excitant, une invitation au dialogue.

Bernard Rapp, sur le thème de l'engagement, signa un bon "Caractères" (A2) avec Vercors dont "Le Silence de la mer" assure à jamais la gloire, B.-H. L. (sans chemise blanche), Ismaïl Kadaré qui, avec ses airs de modeste bureaucrate poli, évoque son œuvre et son départ d'Albanie.

P.Y.

Sergio Bello : les cris de fin de siècle



Sergio Bello est un artiste peintre brésilien né à Recife, capitale du Nordeste, région où misère et violence sont le lot quotidien. Il vit à Paris depuis douze ans et a exposé dans plusieurs capitales européennes. Il prépare à Paris I un doctorat en arts plastiques qui est une réinterprétation personnelle de l'Aleijadinho (sculpteur baroque brésilien mort en 1814, surnommé "le Petit estropié"). Sergio Bello vient de terminer un panneau monumental de 2 mètres de haut sur 12 mètres de large consacré aux "Prophètes" de l'Aleijadinho. Ce panneau est exposé du 22 au 29 mars à l'université Lumière Lyon II *.
Actuellement, Sergio Bello travaille sur une série de toiles qu'il intitule : "Cris de fin de siècle". L'artiste laisse éclater sa colère face à la souffrance des hommes d'ici ou d'ailleurs. Sa démarche picturale est à la fois belle et rebelle. Sa peinture est violente et Sergio Bello l'explique ainsi : "Ma peinture est violente car tragique. On y lit le drame des êtres, mais elle n'est pas pessimiste.
Au contraire, ce qui est positif dans cette peinture est la critique de l'indifférence des gens à la misère sous tous ses aspects. Je voudrais un art qui interpelle, qui secoue."
Cris de toutes les souffrances, de tous les apartheids, de toutes les Amazonies en feu..., cette peinture est mouvement, elle dérange comme si on devenait acteur de cette violence.

C.L.

** 5 avenue Pierre-Mendès-France, Bron (69), → 5/04. ☎ 78 77 23 23*

ça va fort pour Marie-Christine Barrault



Un grand rôle au théâtre, dans la pièce de Bernard Slade, "Même Heure l'année prochaine", où elle retrouve son partenaire de "Cousin Cousine", Victor Lanoux. Roger Vadim les a réunis au théâtre Edouard VII.
Un grand personnage féminin à la télévision, "Marie Curie", dans une série réalisée par Michel Boisrond, (FR3, mardi 20h30).
Tandis que, sur A2, le dimanche matin, Marie-Christine Barrault sera la narratrice de la série "Raconte", dans le cadre des émissions religieuses "Le Jour du Seigneur".
Un bel éclectisme. D'autant que la comédienne a changé aussi de mari : Michel Boisrond cède la place à Roger Vadim.

N.A.

Revue des revues

"Magazine littéraire" *n° 286, 28 F. Une série d'études sur Jacques Derrida qui élabore son œuvre de philosophe sans le tintamarre médiatique de certains de ses confrères. Jean-Jacques Brochier dit l'essentiel sur l'œuvre de Maurice Genevoix.*

"Polar" *n° 2, 79 F. J.-P. Manchette, François Guérif, Christine Ferniot, Michel Lebrun, Alain Demouzon figurent au sommaire de cette estimable publication destinée aux amateurs de polars.*

"Poésie" *n° 55, 60 F. Il y a, toujours, des revues de poésie, ce qui est excellent pour favoriser la découverte du prochain Rimbaud ou du futur Hugo.*

"Lire" *n° 186, 33 F. Bernard Pivot dans ses Carnets évoque, sans tendresse, Maurice Druon et, avec admiration, Michel Serres. Qui n'approuverait son choix ? Pierre Assouline enquête sur les dépressions des écrivains.*

"L'Histoire" *n° 143, 31 F. Substantiel et pertinent dossier sur "les années Mitterrand 1981-1991" avec, notamment, des articles de Jean-Pierre Rioux, Anthony Rowley, Jean-Jacques Becker, Michel Winock.*

"Politix" *n° 13, 65 F. Quels sont les usages populaires du politique ? Les réponses apportées ouvrent un débat sérieux soulignant l'intérêt de cette revue éditée par les presses de la Fondation nationale des sciences politiques.*

"Le Messager européen" *n° 4, 130 F. Trois articles d'Alain Finkielkraut, directeur de cette volumineuse revue qui n'a pas encore trouvé sa place.*

P.Y.

... EN BREF...

■ S. Richter, l'illustre pianiste soviétique (76 ans) donnera quatre récitals à la grange de Meslay, entre le 14 et le 30 juin.

■ Les Arts florissants en tournée pour la Semaine sainte.
Les "Leçons des ténèbres" et les "Répons", de Charpentier, à Caen, le 24 ; Paris, le 25 ; Monaco, le 27 ; Arles, le 28.

■ L'école de ballet de l'Opéra de Paris présente six spectacles au Japon jusqu'au 31 mars avec "M pour B" et "L'Oiseau de feu".

■ El Liceo, le célèbre Opéra de Barcelone, totalise 265 millions de F de déficit. Le maire socialiste de Barcelone, Pascual Maragall, envisage de confier la gestion du Liceo à des financiers privés.

■ José Carreras directeur musical des Jeux olympiques de 1992. Le ténor espagnol a déjà enregistré l'hymne des Jeux avec Monserrat Caballé.

■ Seize écrivains mexicains à la conquête de la France.
Objectif : faire connaître le foisonnement de cette littérature, mise en lumière par le dernier prix Nobel, attribué à Octavio Paz.

■ Deuxième pièce de Strindberg à entrer à la Comédie-Francaise. Après "Le Songe", "Père" sera mis en scène à partir du 23 par Patrice Kerbrat.

■ Fréquentation du cinéma en hausse en 1990, pour la première fois depuis 1982 : 121,8 millions de spectateurs (120,9 millions en 1989). Recette globale : 3,8 milliards de F dont 57,3% aux films américains, 10,8% aux films français.

■ Après un splendide concert à Pantin, le 13 mars, on ne peut qu'avoir envie de réentendre le saxophoniste Michel Portal au festival Banlieues Bleues. Vœu exaucé, le 26 mars, avec Peter Erskine, J.-F. Jenny-Clark et Joachim Khun. 43.85.66.00

■ Janet Jackson, le RMI ne passera pas par elle...
La petite sœur de Michael a signé un contrat record de 32 millions de dollars avec Virgin.
Son grand frère devrait faire mieux avec son prochain contrat de 60 millions de dollars chez CBS.
Des salaires qu'on aimerait toucher plus souvent !

■ Au Midem de Cannes, le clarinettiste français Louis Sclavis a été désigné le "meilleur artiste international." Jugez-en donc, le 23 mars à Coutances ; le 30, à Stains.

© Fondation Barrault

post-scriptum

HERVÉ GUIBERT
"Le Protocole compassionnel"



Hervé Guibert continue de vivre son flirt avec la mort. De ce flirt provoqué par le sida -et partagé avec nous depuis "A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie", l'année dernière- il se serait bien passé. Puisqu'au terme d'une dévorante et insultante déchéance physique, il s'est trouvé aux portes de la mort. Seulement voilà, et c'est là que le très personnel talent d'écrivain d'Hervé Guibert éclate : "C'est quand j'écris que je suis le plus vivant."
Et il se passe ce phénomène assez extraordinaire et au demeurant passablement dérangeant. Le malade donc, se ressource en écrivant. Comme écrivain, il n'est authentifié que s'il est lu. A rebours, le lecteur ressent physiquement que son acte de lire justifie l'écrivain lequel procure une rémission à celui qui souffre. Rare connivence.
Gallimard, 230 p., 88 F.

MARCEL MOUSSY
"Un parfum d'absinthes"

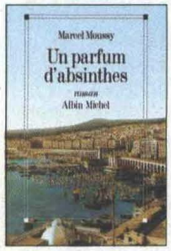

Ceux qui connaissent l'Algérie aimeront ce livre qui aime l'Algérie. A propos d'un amour de jeunesse aussi intense que platonique, Marcel Moussy dessine une évocation de l'Algérie, d'Alger et des Algériens, simple et quotidienne, traversée de toutes les odeurs du pays, de la mer et de la nature.
L'auteur est également homme de théâtre et réalisateur. On se plaît à imaginer les images qu'il mettrait autour de ce chapelet de parfums, si un tournage était possible.
Albin Michel, 210 p., 85 F.

JEAN HÉRITIER
"Le Martyre des affreux"



Un autre titre conviendrait mieux à ce livre documenté et qui s'attelle à un sujet rarement abordé. Ce serait : "Histoire de la laideur". Mais peut-être l'éditeur a-t-il craint de se heurter à "la dictature de la beauté", l'explicite sous-titre...
Avisé historien de la médecine, Jean Héritier établit quelles associations d'idées ou de comportements se constituent autour du beau et quelles autres autour du laid. Aujourd'hui plus que jamais où le corps est magnifié. Avec toutes les incidences que l'on imagine aux plans psychologique, social et politique. La force de l'apparence.
Denoël, 290 p., 125 F.

NOELLE LORIOT
"Irène Joliot-Curie"

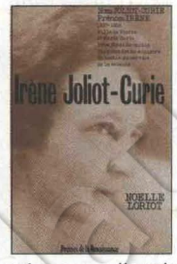

Il n'existe pas une photo plus forte que celle où l'on voit ensemble la fille et la mère, Irène travaillant dans le célèbre laboratoire sous le regard déjà éteint de Marie. Il n'existe pas une lettre plus révélatrice que celle adressée à Marie par Irène, âgée de treize ans avec, en guise de texte, un problème d'algèbre qu'elle a mis en équation, résolu et vérifié et rien d'autre que trois mots avant la signature : "je t'embrasse."
Irène Joliot-Curie ne se résume pas au couple hors du commun, -affectif, scientifique- qu'elle a formé avec sa mère. Aussi riches sont la femme de science (prix Nobel 1935), la femme engagée (première femme ministre en 1936). "J'ai eu une vie si passionnante", dira-t-elle, juste avant le 17 mars 1956.
Presses de la Renaissance, 312 p., 98 F.

MARYVONNE DE SAINT-PULGENT
"Le Syndrome de l'Opéra"

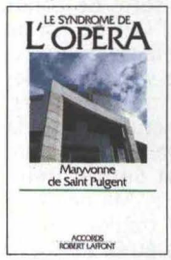

En exergue de son livre, l'auteur cite Hugues Gall : "L'Opéra-Bastille est la mauvaise réponse à un problème qui ne se posait pas." Et le ton est donné.
L'exposé et l'argumentation sont sévères. Mais l'auteur aime trop la musique et le lyrique pour y mettre d'autre intention que de les défendre. Et d'énumérer : la décision de construire qui résulte d'un imbroglio technico-politique minutieusement démonté ; un objectif artistique très imprécis qui n'est même pas tenu ; le sacrifice du Palais Garnier, qui est la conséquence de cette suite d'erreurs. Bref, l'affaire Bastille est devenue un sujet de plaisanterie. Mais qui fait rire jaune. Un cas de figure aussi et qui a valeur d'exemple.
Laffont, 368 p., 110 F.

PAGANINI, SAINT-SAENS
Concertos pour violon



On connaissait les ébouriffantes qualités de violoniste virtuose de Gil Shaham. Evidemment, on l'attendait à Paganini, dans le 1er concerto. La surprise ne vient pas tellement de ce qu'il s'y joue de toutes les difficultés accumulées, mais de son assurance, de l'absence de fébrilité avec laquelle il aborde toutes les chausse-trappes et de la beauté retrouvée de ce concerto pont-aux-ânes abordé trop souvent comme un catalogue d'exercices stylistiques.
Impression de maîtrise confirmée par l'interprétation du 3e concerto de Saint-Saëns, chaleureux et affirmé.
Deutsche Gramophon, 429786, 63'03", env 125 F.

HAYDN
"Les Sept dernières paroles du Christ" et quatuors op. 64.



Haydn a écrit 68 quatuors. C'est une somme de musique que l'on a peine à se représenter. Il fut d'ailleurs le créateur du genre. Et lorsque l'on dit qu'après l'époque baroque, Haydn ouvrit la voie à autre chose, annonça Mozart, Beethoven et jusqu'à Schoenberg, c'est à Haydn dans ses quatuors que l'on pense d'abord.
Ces 68 partitions ont été bien souvent enregistrées. Pas toujours au mieux. Deutsche Gramophon continue de reporter sur compact une des meilleures versions : celle du quatuor Amadeus. Reste à écouter.
Deutsche Gramophon, 3 CD, 2h44'27", env 240 F.

DAVE LIEBMAN & GIL GOLDSTEIN
"West Side story"



Les loubards de New York ne sont plus ce qu'ils étaient. C'est ce que constate Dave Liebman dans le livret de son CD.
Nostalgique, ce brooklynien au crâne dégarni remet les pendules à l'heure et Bernstein au goût du jour. L'un des saxos les plus doués de sa génération -celle des quadra-, loin du fracas d'un orchestre, philharmonique ou jazz, trace une épure avec seulement un saxo et un piano : Gil Goldstein. Un beau et généreux hommage de Liebman au chef-d'œuvre de Bernstein.
OWL 06 1 CD 3800612 61'48. Env. 110 F.

QUEEN
"Innuendo"



Cette grande folle de Freddie Mercury et son groupe n'ont pas fini de nous faire des (bonnes) surprises. Alors qu'on s'ennuie ferme avec un rap répétitif et une pop anglaise qui nous ressert, sans conviction, la musique de papa, la vieille garde de la reine revient à la rescousse.
Leur rock baroque et grandiloquent est toujours à l'honneur. Ainsi le long morceau introductif "Innuendo." La moustache frémissante, Freddie jongle avec ses cordes vocales jusqu'à l'ambigu, voir : "Don't try so hard." Et la guitare de Brian May tisse des solos qui hurlent "Hitman" ou miaulent "Delilah" à ravir. De l'excellent (bas) rock.
Emi CDP, 79 5887, 53'51, env 110 F.

Agenda

Cinéma

PONTARLIER : 37e Rencontre internationale du cinéma. Hommage à G. Franju. Du 29/3 → 1/4. ☎ 81.46.48.33
QUIMPER : IXe Rencontre art et cinéma, cinémas hongrois et soviétique. 29/3 → 9/4. ☎ 98.53.74.74

Théâtre

ANGERS
"Homme et Galant homme" (E. de Filippo), → 10/4. Théâtre. ☎ 41.87.80.80
BORDEAUX
"La Société de Chasse" (T. Bernhard) → 30. Th. du Port de la lune ☎ 56.91.99.44
CHATENAY-MALABRY
"La Chambre et le Temps" (B. Strauss). Th. du Campagnol. →14/4. ☎ 46.61.66.66
PARIS
• "Les Nuits de Terayama". Th. de la Huchette. ☎ 43.26.38.99
• "Les Lettres de Louise Jacobson", Th. Marie-Stuart, → 27/4 ☎ 45.08.17.80
• "Phèdre" (M. Tsvetaeva), →20/4. Et "Les Apparences sont trompeuses" (T. Bernhard). Athénée, → 27/4 . ☎ 47.42.67.27

Jazz-variétés

PRADES-LE-LEZ : festival jazz, avec Elvin Jones, le 22 ; Pau Brasil, le 30 ; Abbey Lincoln, le 3/4 ; John Mc Laughlin trio, le 14.
***Wayne Shorter :** ARRAS, 23 mars ; ST-ÉTIENNE, 28 ; ST-MÉDARD-EN-JALLES, 30.*
***Didier Lockwood :** TOULOUSE, 22 ; MONTPELLIER, 23 ; LYON, 26 ; LORIOL, 27; AVIGNON, 28 ; NICE, 29 ; MARSEILLE, 30.*
***David Lee Roth :** PARIS, 23 ; TOULOUSE, 26 ; GRENOBLE, 29.*
***Motorhead :** LYON, 22 ; PARIS, 23 ; RENNES, 24 ; JOUÉ-LES-TOURS, 27 ; NICE, 28 ; DOUVAINE, 29.*

Classique

ANNECY
O. N. de Lyon, dir. E. Krivine (Mozart, Berlioz), le 23 à 20h30. Th. ☎ 50.33.44.11
CANNES
José Van Dam, baryton et Orch. Cannes-PACA (Cimarosa). Salle C.- Debussy, le 24 à 17h.☎ 92.98.62.77
MERIGNAC
P. Fontanarosa, A. Meneses, et F-R. Duchâble, avec l'O.N. Bordeaux-Aq. (Beethoven : triple concerto). Le Pin Galant, le 22 à 20h30.☎ 56.97.82.82
MONTPELLIER
"Le Chevalier à la rose" (Strauss). Opéra avec V. Masterson → 28/3. ☎ 67.66.00.92
NANCY
"La Somnambule" (Bellini). Opéra. → 27/3. ☎ 83.32.04.43
PARIS
• "Les Contes d'Hoffmann" (Offenbach), dir. E. Inbal. Châtelet, → 28/3. ☎ 40.28.28.00
• "Les Arts florissants"., dir. W. Christie (Charpentier). Th. des Ch.-Elysées, le 25 à 20h30.☎ 40.20.30.88
• Martha Argerich, piano et Orch. de Paris, dir. E. Krivine. Pleyel, les 27 et 28 à 20h30.☎ 45.63.88.73
TOULON
"Cosi fan tutte" (Mozart). Opéra, du 22 au 26. ☎ 94.92.70.78
TOULOUSE
London Ph. Orch., dir. C. Dutoit. Halle aux grains, le 23 à 20h30. ☎ 61.22.80.22

PAGES CULTURE ETABLIES PAR
Jacques Garat (livres - classique)
avec Nicole André (théâtre)
Christie Lipani (peinture)
Alain Perrono (Salon du livre)
Claude Polak (cinéma)
Frédéric Taddéi (jazz - variétés)
Pierre Ysmal (revues - télévision)

PIERRE ETAIX

Dessinateur, musicien, clown, acteur, Pierre Etaix est l'un des rares cinéastes français du gag. Il avoue sa passion pour le cirque. Et il porte sur le monde un regard -le regard du clown- sensible et détaché, un peu déconcerté aussi par notre époque.

"Vendredi." Dans les années 70, vous avez fondé, avec Annie Fratellini, l'Ecole nationale du cirque et, après une longue période d'éloignement, vous y êtes revenu, il y a quelques mois. Qu'est-ce qui vous attire tant, au cirque ?

Pierre Etaix. Qu'est-ce qui attire les marins vers la mer, sinon la mer ? Et vers une femme qu'on aime ? Des milliers de raisons ! Mais la vraie, c'est l'amour passionné de ce métier. L'un des métiers les plus complets, un métier sain, un spectable noble, universel, qui rassemble toutes les couches sociales, toutes les ethnies, tous les âges, sans qu'il n'y ait besoin d'aucune explication.
J'ai voulu ouvrir cette école car, avant, il était extrêmement difficile d'accéder à ce milieu très fermé. Le métier se transmettait de père en fils, c'était la seule école. En tout cas en Occident. Cela me semblait indispensable pour le renouvellement du cirque, pour apporter du sang neuf de l'extérieur. Egalement pour donner la possibilité d'exercer à des gens qui avaient la même passion que moi. Enfin, comme c'est une école de discipline très rigoureuse, elle ouvre sur des possibilités multiples qu'on apprécie chez les acteurs. Voyez l'exemple des acteurs américains qui savent tout faire : la danse, l'acrobatie, etc. Un homme comme Burt Lancaster sait tout faire, parce qu'il est issu du cirque.

Qu'appelle-t-on "l'entrée de clown" ?
Les numéros de cirque sont réglés avec précision et sont immuables. L'entrée de clown est une comédie qui se joue à deux ou trois personnages. C'est le seul élément qui varie, parce qu'il puise dans un répertoire commun international dont on ignore les origines. C'est une tradition orale qu'on trouve déjà au Moyen Age, qui vient de la commedia del arte. A travers cette trame classique, les clowns s'expriment en apportant des éléments personnels.

Ce peut-il être le lien entre deux numéros ?
Non. Ça, c'est ce qu'on appelle les reprises d'Auguste de soirée. Ce sont en général des artistes qui peuvent pratiquer plusieurs disciplines et qui font la parodie des numéros qui précèdent ou qui suivent.

Vous avez aussi fait du théâtre. Votre pièce "L'Age de Monsieur est avancé" a été jouée pendant un an et demi. C'était un hommage à Sacha Guitry.
Sacha Guitry est quelqu'un d'unique dans ce métier. Il m'a toujours fasciné. J'ai donc écrit à propos de ce qu'il m'inspirait, mais en débordant largement au-delà du pastiche,

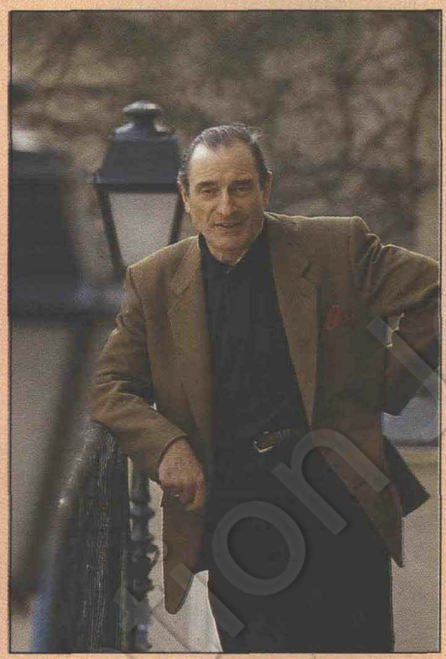

Pour la communication, il n'y a plus que la télévision et un musée. Alors que la communication, c'est aller les uns vers les autres.

dans un univers où on ne distingue plus le faux et le vrai, la réalité et l'imaginaire.

Le dessin, la musique, le cirque, l'acteur, le metteur en scène de cinéma, de théâtre... En fait, par où avez-vous commencé ?
Par le dessin, à dix ans. J'ai eu la chance de connaître un ami du peintre André Lhote qui m'a appris le modèle vivant, la perspective, la couleur.

"Le Soupirant", "Yoyo", "Tant qu'on a la santé", "Le Grand amour", "Le Pays de Cocagne", cinq films assez différents, mais où le burlesque et les gags dominent. D'où vient ce goût pour le comique ?
Il remonte aux origines. Lorsque je suis allé au cirque la première fois, j'ai été entièrement conquis par les clowns. J'ai adhéré ensuite complètement à un certain cinéma burlesque américain des années 30 que je pouvais voir grâce à un projecteur que mon père m'avait offert quand j'étais enfant. J'ai donc vu beaucoup de Laurel et Hardy, de Laurel seul, des Charlot en abondance, Harold Lloyd, Billy Bevan.

Aujourd'hui, quels sont vos projets ?
Une idée me hante depuis fort longtemps : monter un spectacle sur la Genèse. Je devais tourner, avec Coluche, un film qui s'appelait "Nom de Dieu". Au moment où cela aboutissait, il s'est tué. Il nous manque. Il avait un regard tellement lucide sur notre société !
Sur ce thème biblique, je veux monter, maintenant, un spectacle qui tient du cirque et du théâtre. Un spectacle où je pourrai rassembler des numéros de cirque, ce qu'injustement on appelle une attraction et qui est souvent une expression artistique authentique. Pour le monter, j'ai besoin d'un espace particulier. Une certaine hauteur pour les acrobates volants, une surface au sol, l'équivalent d'une piste, car il y aura des animaux. Une structure démontable permettrait au spectacle d'être itinérant.

Est-il difficile d'être un comique aujourd'hui ?
Il est toujours très difficile d'être un comique. Molière disait qu'il est difficile de faire rire les honnêtes gens. "Et les autres !", ajoute Jean-Claude Carrière. Aujourd'hui, le comique est un peu agressif, acide, intellectuel. Autrefois, quand Laurel et Hardy avaient faim et qu'ils faisaient cuire une raie sur un matelas, c'était très drôle au premier degré.

Quel regard portez-vous sur le monde ? Etes-vous optimiste ou pessimiste ?
Très optimiste car, quand on atteint ces sommets d'aberration, on ne peut qu'en tirer quelque chose de bénéfique. C'est sur le fumier que poussent les meilleurs champignons. Cependant, je déplore deux choses : l'absence totale de tendresse et l'absence de communication. L'absence d'un regard sur les autres qui ne soit pas inquisiteur, intéressé, qui ne juge pas. Pour la communication, il n'y a plus que la télévision et un musée ! Alors que la communication, c'est aller les uns vers les autres. Quantité d'individus portent en eux une richesse qu'ils ne peuvent donner parce qu'ils sont prisonniers d'un système social.

Propos recueillis par Claude Polak

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE DÈS 16 ANS

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE, C'EST :

— s'inscrire dans une auto-école agréée "AAC" et suivre au minimum 20 heures de formation initiale ; passer l'examen du code de la route ;
— prendre le volant avec un (ou plusieurs) accompagnateur ;
— effectuer 3000 km minimum dans un délai de 1 à 3 ans ;
— participer à deux rendez-vous pédagogiques avec son accompagnateur pour évaluer ses progrès ;
— passer son permis de conduire.

LA CONDUITE ACCOMPAGNEE A PARTIR DE 16 ANS

PERMET :

• d'améliorer considérablement ses chances d'obtenir son permis dès le premier passage (80 % de réussite) ;

• d'appréhender les conditions réelles de circulation ;

• de réaliser des économies importantes :
- sur les frais d'obtention du permis de conduire grâce au taux de réussite élevé ;
- sur l'assurance : abattement de 50 % de la surprime "jeune conducteur", la première année de conduite ; suppression de cette surprime la deuxième année si la responsabilité n'a été engagée dans aucun accident.



LA CONDUITE ACCOMPAGNEE A PARTIR DE 16 ANS

MODE D'EMPLOI :

• VOUS : vous avez 16 ans au moins, et, avec l'accord de vos parents si vous êtes mineur, vous êtes prêts à vous engager à suivre les modalités du programme de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite.

• VOTRE ACCOMPAGNATEUR : une (ou plusieurs) personne(s) de 28 ans au moins, et possédant le permis depuis 3 ans minimum, s'engage à vous accompagner pendant 1 à 3 ans, 3000 km environ, et à participer aux rendez-vous pédagogiques. Il doit prévenir, au préalable son assureur.

• VOTRE AUTO-ÉCOLE : agréée "AAC", se charge par contrat de votre formation initiale (minimum 20 heures, dont 15 de conduite), d'évaluer vos progrès et de vous présenter au permis de conduire jusqu'à la réussite.

• VOTRE ASSUREUR : s'engage à ne pas modifier le contrat de base et vous consent des réductions lors de votre premier contrat d'assurance.

LA CONDUITE ACCOMPAGNEE A PARTIR DE 16 ANS

C'EST LA SÉCURITÉ ET L'ACQUISITION DE L'EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE :

L'Apprentissage Anticipé de la Conduite permet aux jeunes dès 16 ans, de devenir de véritables bons conducteurs grâce à l'expérience acquise en conduite accompagnée. Alors que la route est actuellement la principale cause de mortalité chez les 18-24 ans, cette formule d'apprentissage permet de réduire très fortement le risque d'accident au cours des premières années de conduite (de 3 à 5 fois moins d'accidents que les autres jeunes conducteurs).

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DE LA MER
SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES TRANSPORTS ROUTIERS ET FLUVIAUX